

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS . . . \$3.00
UNION POSTALE . . . \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA . . . \$1.00
ETATS-UNIS . . . \$1.50
UNION POSTALE . . . \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADM: RATION: Main 7461
REDA: N: Main 7460

L'ELECTION PROVINCIALE

L'intérêt de Montréal

La lutte est officiellement engagée. Il n'est pas une seule circonscription où les partis aient accepté de laisser le champ libre à leurs adversaires. C'est la preuve que, de part et d'autre, on entend ne pas ménager les coups.

Cette campagne intéresse tout particulièrement Montréal.

Notre ville étant le centre industriel et commercial de la province, souffre ou profite plus que les autres de la politique générale. Mais il y a plus: nous vivons depuis des années sous un régime tel que les affaires intimes de Montréal sont, dans une large mesure, régies par la législation de Québec.

Chaque année une partie considérable de la session est employée à débattre des projets qui intéressent de près ou de loin notre ville. La législature ne se contente plus d'attribuer aux grandes compagnies l'usage de nos rues sans le consentement des autorités municipales; elle est rendue à puiser elle-même dans les coffres de la municipalité et à dicter l'emploi que la ville fera de ses propres impôts.

Le lien est si étroit entre la politique provinciale et les affaires municipales, qu'aucun mouvement de réforme dans le domaine local ne peut être efficace s'il ne s'accompagne d'une poussée analogue dans le domaine provincial. C'est à Québec que se trouve la source de la plupart des maux dont les Montréalais se plaignent avec tant d'aisance.

C'est parce qu'il existe à Québec une majorité qui ne se soucie point des intérêts de Montréal qu'on persiste à maintenir la ville en tutelle et à lui refuser les prérogatives dont jouissent les autres municipalités; c'est à cause de cette majorité qu'une loi destinée à assurer le contrôle du peuple sur l'octroi des franchises, est mise de côté lorsqu'elle pourrait blesser la compagnie des Tramways; c'est cette majorité qui refuse d'empêcher la capitalisation des franchises de la compagnie et qui lui permet, au calcul du *Herald* de surcharger son passif de plusieurs millions sur lesquels il lui faudra payer intérêt avant d'améliorer son matériel et son service.

Les citoyens de Montréal n'ont qu'une fois par cinq ans l'occasion d'exprimer leur sentiment sur la conduite de leurs députés. C'est à eux d'en profiter s'ils ne veulent point que le régime actuel continue et s'aggrave.

La candidature de M. Robert, publiquement acceptée par le parti ministériel, indique que les influences que représente le président de la compagnie des Tramways se feront de plus en plus puissantes à Québec. Il y a donc péril en la demeure.

Nous devrions exiger de tous ceux qui sollicitent les suffrages les déclarations les plus nettes, les plus explicites, sur l'autonomie et les intérêts de Montréal.

Omer HEROUX.

La question des races dans l'Empire

Les Hindous établis en Colombie Britannique protestent vigoureusement contre des lois d'immigration d'après lesquelles les autorités fédérales veulent déporter deux femmes de Sikhs importants, à Vancouver. Ils ont même résolu d'en appeler au roi, afin de savoir s'il approuve que, tandis que les Sikhs peuvent entrer au Canada, à de certaines conditions, ils n'y puissent recevoir leurs femmes légitimes.

Toute cette question de l'immigration hindoue dans les colonies britanniques met en conflit des intérêts divers et dissimulés; et c'est peut-être l'une des plus difficiles à résoudre, de toutes celles qui s'imposent aujourd'hui à l'attention des politiques britanniques et coloniaux.

Les colonies autonomes, comme le Canada, l'Australie, la confédération sud-africaine réclament le droit absolu de réglementer leur politique d'immigration. Elles veulent être libres de dire quelles races elles admettront au pays, et quelles nationalités elles en écarteront. Puisqu'elles ont leur gouvernement personnel, il ne semblerait pas juste que les gouvernements de la Grande-Bretagne interviennent et leur refusent le droit d'interdire l'entrée sur leur territoire, d'immigrants de telle ou telle race.

Ceci, du reste, semble admis de la majorité des politiques anglais.

Mais l'attitude de la Grande-Bretagne à l'égard des Hindous est autrement grave. La Grande-Bretagne, grâce à une politique tenace et à des diplomates habiles, a fini par devenir maîtresse des Indes. Les Hindous sont des sujets britanniques. Ils ont acquis ce titre en échange de leur perte de l'indépendance. Les Sikhs, entre autres nationalités hindoustanes, ont porté les armes pour la Grande-Bretagne; et encore à l'heure actuelle, le gouvernement anglais maintient dans l'Inde des régiments de soldats et des corps de police composés de Sikhs. Ceux-ci, une fois enrégimentés, font d'excellents soldats, et ils ont pris part à la plupart des campagnes anglaises dans différents pays de l'Asie, depuis plus d'un demi-siècle. Au temps de la grande rébellion, les Sikhs restèrent fidèles à la Grande-Bretagne; et jamais leur loyalisme n'a failli. Or c'est à cette population surtout que la Colombie Anglaise interdit l'entrée de son territoire, — à tort ou à raison; — et ce sont les femmes d'anciens soldats sikhs que le gouvernement canadien ne veut pas admettre sur le littoral du Pacifique.

Les Sikhs se réclament de leur qualité de sujets britanniques pour affirmer qu'ils ont le droit d'émigrer à leur gré, comme tous les autres sujets britanniques, dans les différentes parties de l'empire où ils vivent. Et c'est ici que la question impériale se complique. Y a-t-il deux sortes de sujets britanniques, les blancs, qui peuvent aller du Canada à l'Australie, de l'Australie aux Indes, des Indes au Sud-Africain, du Sud-Africain à la Grande-Bretagne, sans jamais être inquiétés par le gouvernement, et les autres, — jaunes, noirs ou rouges, — Ayens-de-l'Inde ou noirs de

l'Afrique-Sud, — qui doivent rester parqués dans leur coin d'empire et ne peuvent tenter d'aller chercher ailleurs un sol où ils peuvent faire preuve d'initiative, et d'esprit d'entreprise?

Il semble que cela soit la prétention de la Colombie Anglaise et celle aussi de l'Australie. Il n'y a pas bien des mois, un journaliste australien, M. James Edmond, écrivait dans la *National Review*, de Londres, au cours d'un article intéressant et significatif, intitulé: "The Australian Fleet": "Si un tel parlement (un parlement impérial) avait le droit de décider que notre comitoyen impérial de couleur a tout autant droit que le citoyen impérial de race blanche d'aller à l'attention des politiques britanniques et coloniaux."

Comment la Grande-Bretagne pourra-t-elle concilier la thèse hindoue avec la thèse australienne? L'Australie a son intention d'être et de demeurer, "envers et contre tous, un continent de race blanche", écrit M. Edmond. Et l'Hindoustane entend avoir le droit de circuler à son gré dans l'empire dont il est sujet fidèle. A qui donner raison? L'Australie a son gouvernement autonome et résistera à la Grande-Bretagne, si celle-ci veut lui refuser le droit d'interdire l'immigration indoue ou japonaise sur ce continent. D'autre part, les Indes n'ont pas de parlement local, elles paient des impôts considérables à la Grande-Bretagne sans avoir aucune représentation, ni locale ni impériale; et le pays qui leur a enseigné la liberté, et applaudit à l'établissement de gouvernements responsables en Russie, en Perse, en Turquie, au Japon, en Chine même, refuse à une population de sujets britanniques le droit de se gouverner elle-même, et tolère que ses colonies autonomes interdisent l'entrée sur leur territoire, des hommes et des femmes de race hindoue.

"La position est anormale, aujourd'hui, elle menace d'être intenable, demain", écrit M. Edmond. Et il a raison. "Il est difficile, ajoute-t-il, de travailler au relèvement de l'homme de couleur pendant un nombre indéfini d'années, puis de le convaincre ensuite qu'il n'a pas plus de droits et n'est pas plus avancé, au point de vue politique, qu'il ne l'était avant son relèvement." Et d'autre part, les races blanches de l'empire, qui y sont en minorité, admettront-elles, de leur côté, qu'on reconnaisse l'égalité, à leur endroit, des races pour la plupart jeunes, noires ou

PETITS MEMOIRES

TOUS BATTUS!

Je viens de rencontrer Bernichon. Bernichon est rentier, n'a rien à faire, lit tous les journaux et croit tout ce qu'ils disent, parce que c'est imprimé. Il raffole surtout du journal de M. Bernihoume, et n'est donc pas un lecteur exclusif de la Patrie.

"Tu as l'air d'antrement préoccupé, mon pauvre Bernichon, qu'est-ce que tu as donc? As-tu manqué un numéro de la Presse? lui ai-je demandé avec sollicitude, comme nous prenions tous les deux un verre d'eau pure chez Krausman.

"Ne m'en parle pas, espèce de journaliste manqué! Je te l'ai toujours dit, pourquoi ne travailles-tu pas à la Presse plutôt que de rester dans cette maudite boutique nationaliste? A la Presse..."

"Est-ce ça qui te donne une si piteuse mine, que de me savoir au Devoir?"

"Non, mais, tu sais, un garçon intelligent comme toi..."

"Trêve de compliments, mon vieux, je te paie un autre verre d'eau, et dis-moi ton chagrin."

"Eh bien, mon vieux, les élections générales m'inquiètent."

"Pourquoi cela?"

"Pourquoi? Mais c'est simple, je pense. Parce qu'il n'y aura personne d'élu."

"Personne d'élu? Mais tu dis vaguement?"

"Pas du tout. Ecoute-moi une minute, puis tu me diras si je me trompe. Je ne suis pas si bête que j'en ai l'air. Voici: il y a trois semaines que je suis les politiciens de différents journaux, sauf ceux du Devoir, tu comprends, car je suis cousin du père de la grand-mère de l'aïeule de M. Bernihoume, et ceci me dispense de lire le Devoir..."

"Orgueil de race, n'est-ce pas? Je te comprends, va donc."

"Or je ne sais plus que croire. Hier, j'ouvre le Canada. Je lis, en gros titres: "M. Gouin va balayer la province. M. Tellier sera battu dans Joliette. Le petit Chassé sera écrasé. L'opposition n'aura pas six candidats d'élus." Ça me fait plaisir, car j'admire M. Gouin, il est paternel avec les prisonniers, et qui me dit que tu n'iras pas en prison, quelque bon jour. Cinq minutes plus tard, je prends l'E-venement, chez le vendeur de journaux du coin. Et je lis: "M. Chassé, le candidat conservateur dans Portneuf, roule le premier ministre chaque soir. M. Gouin sera battu dans Saint-Jean. Joliette éliminable. Le régime Gouin sera écrasé, le quinze!" Un gamin passe dans la rue avec le Soleil, de Québec. Je l'achète. Et je lis: "Ces farceurs de tontonistes seront expulsés de tous les comités. Ils ont trahi leurs promesses. Armand le jeune attrapera une veste dans Montmagny. Le ministre des Travaux Publics le mettra en chaire à pitié, dans Montmorency. Pas un seul candidat oppositionniste n'est certain de vaincre. M. Gladu fusille M. Tellier à Joliette. Le chef de l'opposition sera coulé, le quinze. Une victoire sans exemple pour M. Gouin. Le ministère aura soixante voix de majorité, dans le moins." La Tribune, de Saint-Hyacinthe me dit que le ministère Gouin va mordre la poussière. Le Canada-Français, de Saint-Jean, affirme la défaite totale des oppositionnistes. Le Witness semble dire que l'opposition disparaîtra, le quinze, et, par contre, la Gazette prédit l'écrasement absolu de M. Gouin et de ses candidats. J'ai lu tout ça le même jour. Et je continue chaque matin et chaque soir à lire des colonnes et des colonnes d'affaires comme ça. Tu comprends que ça me rend perplexe. Si tout ça arrivait!"

"Comment, si tout ça arrivait? Tu sais bien que c'est impossible. Ça ne se peut pas. Il faut qu'il y ait quelqu'un d'élu."

"Ca me paraissait comme ça, avant que je lise les journaux, réplique Bernichon. Mais je n'en suis plus sûr. Ils ont l'air tous si certains de la défaite de tous leurs adversaires, que je me demande... "S'ils ne le berneront pas, mon pauvre ami?" interromps-je.

"Non. Je me demande depuis quinze jours... s'il ne faudrait pas recommencer les élections, le seize mai."

JEAN PAUMIER.

rouges dont se compose l'Empire, qui au dire de M. Edmond, "comprend pour la plus grande partie des infidèles, des polygames, des peuplades qui vivent dans les arbres, des troglodytes et des mangeurs de chiens?"

Tous les linges de l'Empire, qui veulent absolument nous faire construire une marine de guerre, et en définissent même d'avance les détails, feraient mieux de travailler d'abord de toutes leurs forces à la solution de ce problème impérial des races, extrêmement complexe: elle réclame toute leur intelligence, et ils ne la trouveront pas de sitôt.

Georges-PELLETIER.

Beau et grand

CONTRE BON SENS

M. Gouin abandonne son premier argument au sujet de la prison, qui consistait à nier l'extravagance.

Il se borne maintenant à dire qu'il fallait construire beau et grand.

Il y a beau et beau, comme il y a grand et grand.

Nous prétendons que sa prison est hors de proportion avec les moyens de la province de Québec, et même démesurément exagérée, si l'on considère les besoins du service public.

Le revenu de la province est de sept millions de piastres. Sur ce chiffre il faut prendre un million pour payer l'intérêt sur la dette qui se montera bientôt à un million et demi avec l'amélioration des chemins. Il faut prendre encore un tiers de million pour la législation, un demi-million pour l'administration civile, trois-quarts de million pour l'administration de la justice, un demi-million pour l'entretien des aliénés, un quart de million pour l'administration du domaine forestier. Voilà près de quatre millions engagés d'avance. Il reste déjà bien peu pour les autres services. Et remarquez que la moitié de notre revenu provient de taxes directes, plus de trois millions, que, d'une façon ou de l'autre, le peuple est obligé de payer.

Trouve-t-on que trois millions dépensés sur une prison ne constituent pas une dépense exagérée?

Encore si le besoin était impérieux, il faudrait bien s'y conformer. Mais nous n'avons aucun besoin de cette prison à coupole, à grillage de fer ouvré, à boiserie de chêne et à plinthe de marbre. Pour quel prisonnier condamné pour offense à la société ne pourrait-il pas vivre dans de modestes chambres aussi bien que l'ouvrier honnête et le cultivateur probe? Et pour quel faut-il mille chambres pour loger cinq cents délinquants? La moyenne des détenus n'a pas atteint cinq cents depuis quatre ans. Ou bien la moitié de l'édifice ne sera pas entretenant ou bien nous paierons pour rien.

Il y a beaucoup d'employés publics dans toutes les parties de la province dont les bureaux sont loin d'être aussi sains et aussi riches que les cellules de la prison-palais de Québec. Et puis, si la province de Québec a le moyen de faire beau et grand, ne devrait-elle pas dépenser son argent pour d'autres sujets que les criminels? Un million de moins sur la prison et quelques milliers de piastres consacrées à des maisons de refuge pour les institutrices ne témoigneraient-ils pas davantage du bon sens de l'Etat?

Quand on songe que de vieilles institutrices seront obligées de vivre dans des taudis, de laver les planchers et de faire bien d'autres sales besognes pendant qu'un voyou de haut ou de bas étage nous coûtera à lui seul \$400 d'entretien par année!

J. D.

Encore le téléphone

L'Action Sociale de mardi, publiait, sous le titre *En français*, la note suivante:

"Nous sommes heureux de pouvoir dire que les derniers comptes envoyés par la compagnie de téléphone "Bell" à ses abonnés, sont rédigés en français et en anglais. "La version française" pourrait être un peu plus respectueuse de la grammaire, mais enfin il y a un témoignage de bonne volonté que nous notons avec satisfaction, et dont nous donnons crédit à qui de droit."

Nous avons le regret de constater qu'à Montréal les choses ne se passent point de cette façon. Bien que la compagnie ait à maintes reprises affirmé son intention de donner à ses clients français des factures françaises, elle n'en fait encore rien.

Nous avons sous les yeux des factures qui datent de quelques jours à peine et qui ne contiennent pas un trait mot de français, bien que les destinataires aient, à maintes reprises, demandé d'être traités d'une façon convenable.

Pourquoi la direction locale de la Compagnie de Téléphone Bell ne se décide-t-elle point enfin à tenir ses promesses?

O. H.

"A Bout Portant"

C'est demain que paraîtra, sous ce titre, le livre de notre camarade Nap. Tellier. Il sera mis en vente, au prix de 25 sous, dans les principales librairies de la ville.

On peut tout de suite lui prédire un beau succès.

La politique aux Etats-Unis

A mesure que se poursuit la série des conventions primaires dans les divers Etats de l'Union américaine, la situation politique s'éclaircit; on voit mieux de quel côté souffle le vent et quelles sont les chances respectives des aspirants à la candidature présidentielle.

Du côté républicain, M. Roosevelt gagne chaque jour du terrain. Après avoir balayé les Illinois et la Pennsylvanie, divisé le Massachusetts où M. Taft avait à son service le prestige du pouvoir à l'armée des fonctionnaires, M. Roosevelt vient encore de remporter un succès incontesté au Texas. Il a eu à faire face à la fameuse machine de l'organisation du parti et aux puissants intérêts qui ont décidé sa perte. Ces triomphes successifs sont considérés de l'autre côté de la frontière comme le plus grand hommage rendu à la carrière d'un homme public.

Ceux qui connaissent bien le fonctionnement du système en opération aux Etats-Unis pour le choix des candidatures, ont présumé dès le début de la campagne que les influences dont peut disposer M. Taft peuvent lui assurer la candidature dès qu'il le voudra. Le président et ses amis exercent un contrôle absolu sur des délégués honoraires, nommés par corruption, en si grand nombre qu'ils domineraient la convention nationale par leur intermédiaire s'ils le désiraient. Ce fait est exact, même aujourd'hui, probablement. Mais les organisateurs de la campagne de M. Roosevelt espèrent réussir à faire prévaloir l'impression que le peuple désire avoir à tout prix l'occasion de voter pour leur candidat, de telle sorte que les meneurs de la faction adverse craignent de commettre un suicide politique en heurtant de front ce courant.

Quand M. Roosevelt aura été représenté comme l'homme nécessaire, comme la seule personnalité susceptible de commander les suffrages des républicains, les hommes de la machine persisteront-ils dans leur opposition, au risque d'assurer l'élection d'un démocrate? C'est ce que l'on se demande. On croit généralement que la faction Taft préférerait à Roosevelt un démocrate de nuance conservatrice. Les serviteurs des intérêts financiers s'efforcent d'incliner vers cette solution.

Mais la difficulté serait de dénicher l'oiseau rare que constitue un "démocrate conservateur." Il ne s'en rencontre pas dans l'arène politique à l'heure présente. "Champ" Clark, qui nous apparaît plutôt comme un personnage de comédie, est un radical avancé, comme son concurrent le plus voisin, M. Woodrow Wilson. M. Harmon, qui a de réelles tendances conservatrices, est dès maintenant distancé, au point qu'on ne le considère plus comme candidat possible; de plus, il a honte de son conservatisme et il le dissimule autant qu'il peut.

Comme il faut les deux-tiers de la convention démocratique pour choisir un candidat à la présidence, les débats pourraient fort bien avoir pour résultat un *deadlock* d'où sortirait finalement la candidature la plus imprévue — même celle de Bryan, dont il n'est pas même question pour l'instant.

En présence de ces possibilités et de ces probabilités, est-il permis de croire que les ultra-conservateurs, qui forment l'état-major de M. Taft, prendront la responsabilité de favoriser l'élection d'un radical avoué à la présidence plutôt que d'accepter Roosevelt comme pis aller?

Uldéric TREMBLAY.

"Au large de l'Ecueil"

Un jeune, M. Hector Bernier, vient de publier à Québec un roman canadien, "Au large de l'Ecueil."

Nous venons d'en recevoir un exemplaire. Le livre a une fort jolie toilettée typographique. Il sort des ateliers de l'Evenement; nous en faisons nos compliments au confrère.

Nous avons feuilleté le volume, à la hâte. Il nous a paru que le jeune auteur a fort bien décrit Québec, ses alentours, ses promesses, et qu'il a évoqué avec charme et émotion l'atmosphère historique de toute cette région glorieuse.

C'est un roman canadien dans la force du mot. Le Devoir en donnera prochainement une critique plus étendue.

Les lecteurs trouveront plaisir à lire cette oeuvre d'un Canadien-français qui promet, — et devra tenir ses promesses, — dans le domaine du roman du terroir.

G. Z.

LE CAS LANCTOT

DES FAITS

Examinons Troidement le cas de M. Charles Lanctôt, assis-procureur général de la province.

Quand M. Lanctôt est entré en fonctions, il a prêté le serment suivant:

"Je, Charles Lanctôt, jure que je remplirai les devoirs de ma charge "d'assistant-Procureur-Général avec honnêteté et justice, et que je ne recevrai aucune somme d'argent ou considération quelconque pour ce que j'ai fait ou pourrai faire, dans l'exécution des devoirs de ma charge, dans le but de favoriser l'achat ou l'échange de quoi que ce soit par ou avec le gouvernement, à part de mon traitement, ou de ce qui me sera alloué par la loi ou par un arrêté du Lieutenant-Gouverneur en Conseil. Ainsi que Dieu me soit en aide." (Signé) CHARLES LANCTOT.

Donc, M. Lanctôt a juré qu'il n'accepterait pas un sou à part son traitement régulier, pour "l'exécution des devoirs de sa charge."

Quels sont les "devoirs de sa charge?" Ces devoirs sont de surveiller la législation publique et privée dans l'intérêt de la province qui le paye.

Et c'est ce qu'il fait. Jusqu'à ces dernières années, on l'a vu assister aux séances de la commission de législation privée pour donner l'avis du gouvernement sur les projets de loi soumis à l'étude de cette commission, et depuis il continue de reviser tous les projets de loi, qui arrivent au comité revêtus de ses initiales.

Donc, en pratique comme en théorie, M. Lanctôt a pour fonctions de surveiller la législation publique et privée. Et, par conséquent, le serment que M. Lanctôt a prêté lui défend d'accepter un sou des intérêts privés pour faire ce travail.

Que fait M. Lanctôt? Il est prouvé et admis que de la cité de Montréal seule M. Lanctôt a reçu \$1,000 par année pour examiner, reviser les projets de loi de la ville de Montréal qui sont des projets de loi privés.

M. Lanctôt est en outre accusé d'avoir reçu diverses autres sommes pour reviser et corriger des projets de loi de nature privée que ses fonctions l'obligent d'examiner dans l'intérêt de la province.

Est-ce vrai? L'opposition a voulu tirer la chose au clair et M. Lanctôt a demandé à M. Lanctôt combien il recevait par année de différentes sources, à part son traitement officiel. Seulement, le parti ministériel est intervenu aussitôt pour défendre à M. Lanctôt de répondre.

M. Prévost n'en a pas moins accusé depuis M. Lanctôt de toucher de cette manière des sommes considérables.

Quoi qu'il en soit du montant que M. Lanctôt reçoit d'autre source que de la province, le cas de Montréal suffit pour démontrer que l'assis-tant-procureur-général ne se contente pas de ce que la province lui donne.

Payé par la province pour surveiller la législation dans l'intérêt de la province, il se fait payer par des intérêts différents pour surveiller leurs projets qui peuvent venir en conflit avec l'intérêt de la province. Que penserait-on d'un avocat plaçant pour une partie, qui accepterait de rédiger, réviser, corriger les plaidoyers de la partie adverse? C'est pourtant le cas de M. Lanctôt.

Et qu'est-ce que fait M. Gouin, le chef de M. Lanctôt, le procureur-général?

L'article 674 des Statuts révisés, dit qu'un sous-chef qui fait ce que son serment lui défend de faire, est immédiatement destitué.

M. Lanctôt a-t-il été destitué? Non. A-t-il été puni? Non. M. Gouin lui augmente son salaire. A-t-il été blâmé? Pas davantage. M. Gouin le défend.

D'abord, M. Lanctôt n'a rien à faire avec la législation privée, prétend M. Gouin; puis il a le droit de pratiquer comme avocat; enfin, il fait comme le sous-ministre de la Justice à Ottawa.

Or, il est prouvé: 1o par les statuts et les auteurs de droits parlementaires, que les fonctions de l'assis-tant-procureur-général sont précisément de surveiller la législation privée et 2o par sa présence au comité de législation privée, et par son paraphe sur tous les projets de loi soumis à la législation, qu'en fait, M. Lanctôt revise la législation privée.

Le droit de pratiquer a été donné à M. Lanctôt, non pour qu'il en use dans l'intérêt privé, mais dans l'intérêt général, c'est-à-dire de la province.

Enfin, M. Newcombe, sous-ministre de la Justice, déclare sous sa signature, qu'il n'a jamais songé à toucher un sou des intérêts privés, et qu'il ne plaide devant les tribunaux que dans l'intérêt du gouvernement fédéral, c'est-à-dire du public.

Ainsi tombe l'argumentation du premier ministre.

Et il reste ceci: Premièrement, la loi défend à l'assis-tant-procureur-général d'accepter de l'argent de qui que ce soit, à part la province, pour remplir les devoirs de ses fonctions.

Deuxièmement, ses fonctions consistent, entre autres choses, à surveiller et réviser la législation privée.

Troisièmement, M. Lanctôt accepte de l'argent de particuliers précisément pour faire ce travail.

Quatrièmement, le gouvernement empêche l'opposition de savoir dans quelle mesure M. Lanctôt viole ainsi la loi.

Cinquièmement, loin de le blâmer, M. Gouin le défend et le récompense.

Et la conséquence est que M. Lanctôt traite les représentants du peuple haut la main. M. Bernard, député de Shefford, a déclaré de son siège en Chambre que M. Lanctôt, payé par la province pour voir à la législation publique et privée, lui a cavalièrement refusé son concours dans la préparation d'un projet de loi.

Avec tous ces faits, les électeurs pourront dire si le cas Lanctôt est un scandale ou non.

Jean DUMONT.

Sur le Pont d'Avignon...

Des journaux se déclarent en faveur de l'entrée de Terre-neuve dans la confédération canadienne.

Il y a là une trop grave question pour qu'on la puisse traiter à la légère. Les pêcheries de Terre-neuve ont fait l'objet de litiges sans fin entre la Grande-Bretagne et la France, puis entre le Canada, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Si Terre-neuve veut entrer dans la confédération, ou si le Canada est désireux de s'annexer cette île, il serait bon qu'on commençât par tirer tous ces différends au clair, et par leur donner une solution définitive. Nous avons assez de causes de friction politique avec les Etats-Unis pour ne pas en faire surgir de nouvelles, au détriment des deux pays.

La rue Sherbrooke prend des allures de la grève du Mont Saint-Michel. Une autre voiture s'y est enlisée, hier soir; et ce ne fut qu'après des heures de travail ardu qu'on parvint à lui en dégager.

La rue Sherbrooke prend des allures de la grève du Mont Saint-Michel. Une autre voiture s'y est enlisée, hier soir; et ce ne fut qu'après des heures de travail ardu qu'on parvint à lui en dégager.

Si ce rue ne s'en peut pratiquer, qu'on y interdise la circulation aux automobiles et aux véhicules pesants; car, au train où vont les choses, la saison ne se finira pas sans qu'une dizaine de ces voitures aillent explorer les profondeurs de ca marais nouveau.

Le *kaiser* allemand vient de perdre un procès devant les tribunaux de son pays, où il plaiderait avec l'un de ses sujets.

Ce fut la mise en action de la fable où le menuisier en conflit avec son empereur le menaçait des juges de Berlin. Le menuisier a eu raison. Il y a encore des juges à Berlin.

Le Veilleur.

La Campagne Provinciale

Il y a lutte dans tous les comtés de la province. — Aucune élection par acclamation. — Quatre candidats dans la division Saint-Louis. — M. J. B. E. Poirier reste dans Dorion.

LES SURPRISES DE LA JOURNÉE D'HIER

Comme nous l'avions à peu près prévu hier, des candidats de deux partis ont été mis en nomination dans tous les comtés de la province, à l'exception de ceux de la Magdeleine. Il n'y a eu aucune élection par acclamation. Sir Lomer Gouin, candidat dans Portneuf et Saint-Jean, et l'honorable M. Devlin dans Nicolet et Témiscamingue. Du côté de l'opposition, M. Jean Prévost fait la lutte dans Terrebonne et l'Assomption, et M. Armand Laverge dans Montmorency et Montserrat. Quatre candidats ont été mis en présence dans Saint-Louis, où se font à la fois MM. Godfroy Langlois, libéral sortant, M. Chas. Bruchési, conservateur, et M. Mendonza Langlois et Sperber, indépendants. Ce dernier est un avocat juif qui se présente dans les intérêts de la nationalité. La candidature de M. Bruchési a été décidée au dernier moment, et le bulletin du candidat a été produit trois minutes à peine avant deux heures, la "Gazette" annonçant ce matin que dans la division Dorion, M. Poirier, candidat indépendant, s'était effacé au dernier moment.

Nous apprenons de source certaine, que M. Poirier est encore candidat et qu'il se sera jusqu'à la fin, M. Poirier entend faire une lutte à outrance. Il reçoit tous les jours de nombreuses adhésions qui lui font présager une belle victoire.

Il y a aussi trois candidats dans la division Laurier: MM. R. Benet, ouvrier, N. Turcot, libéral indépendant, et Alban Germain, conservateur.

M. Harry Bloomfield s'est effacé dans la division Saint-Laurent. Les candidats restés en présence sont le Docteur Fillion et l'échevin Boyd. On disait hier que M. Dorion s'était effacé, mais il n'est rien et il fait la lutte dans Napierville, contre le candidat ministériel, M. Bouchard.

OTTAWA

Sir Lomer Gouin adressera la parole à Hull ce soir. On dit que sir Wilfrid Laurier viendra en personne à la ressource du candidat de sir Lomer, en faisant un discours dans la circonscription, dimanche.

DIVISION SAINT-LAURENT

La première grande assemblée oppositionniste dans la division a eu lieu hier soir au No 41 rue Sainte-Catherine, sous la présidence de M. H. C. Bellevue. La salle était remplie, le président a lu des messages reçus de toutes les parties du territoire. M. Bellevue a été élu président. M. J. A. Renard, C.R., de Joliette, Faribault et Papi-neau-Mathieu, de Montréal.

CHAMBLAY

La nomination a eu lieu hier à Longueuil. L'assemblée qui a été tenue ensuite, MM. L. T. Marchand, candidat oppositionniste, le Dr E. Merrill, D. S. Desaulniers, candidat ministériel, M. Jos de Boucherville, l'honorable M. J. D. Carrière, M. Alban Germain et M. Jos. Archambault ont adressé la parole.

VAUDREUIL

La nomination des candidats dans le comté de Vaudreuil a eu lieu hier après-midi à Vaudreuil et une assemblée contradictoire à laquelle assistaient environ 500 personnes a suivi. Les candidats mis en nomination sont: M. Pilon, libéral, et M. C. A. Harwood, conservateur. Le maire Valois a été appelé à présider l'assemblée. Les orateurs oppositionnistes étaient MM. C. A. Harwood et le Dr Montpetit, du côté des libéraux, l'hon. sénateur Boyer et M. G. Boyer, M.P., ont appuyé M. Pilon. L'assemblée a été paisible.

MISSISSQUOI

La grande assemblée oppositionniste aura lieu à Farmington où M. Giroux, candidat conservateur, sera accompagné par l'hon. T. C. Casgrain, l'hon. M. H. Hackett, M. Geo. Baker, M.P., le Dr Pickell, M. R. C. Williams, etc.

L'ASSOMPTION

Une assemblée contradictoire a eu lieu à l'Assomption après la mise en nomination des candidats. Les orateurs libéraux étaient M. N. Séguin, M.P., et M. Reid, le candidat. Le candidat de l'opposition, M. Jean Prévost, était représenté par MM. J. A. Renard, C.R., de Joliette, Faribault et Papi-neau-Mathieu, de Montréal.

TROIS-RIVIERES

Ce soir à Trois-Rivières la grande manifestation en l'honneur de M. Tellier. Des préparatifs ont été faits pour recevoir dignement le chef de l'opposition. Toute la région des Trois-Rivières enverra des contingents à l'assemblée, et les comités de la région y seront aussi représentés. Le Dr Normand présidera à cette importante manifestation.

CHAMPLAIN

Une nombreuse assemblée a eu lieu après la nomination des candidats, à Champlain. M. Labissonnière, candidat oppositionniste, a adressé la parole, ainsi que M. P. E. Blondin.

COMTE DE BEAUHARNOIS

Valleyfield, 8. — On compte que 2,500 personnes assisteront à l'assemblée contradictoire tenue à la suite de la mise en nomination.

MM. Noël Ostiguy, maire de la cité de Valleyfield, et Omer Pilon, maire de la paroisse, président conjointement. Pendant plus de trois heures, on assista à une véritable joute oratoire.

M. Arthur Pellan était accompagné de quatre enfants du comté, MM. Rodolphe Martin, C.R., Tancrède Fortin, avocat de Beauharnois, John O'Sullivan, avocat de Valleyfield, et M. H. Lamarre, de Valleyfield.

Le candidat libéral avait pour plaidier sa cause: MM. L. J. Papineau, M.P., Chas. Quéré, de Montréal, et l'honorable Achille Bergevin, C.R., de Montréal.

MAISONNEUVE

Une grande assemblée a eu lieu hier soir en faveur de M. J. H. Garneau, candidat oppositionniste, dans la salle de comités, à Maisonneuve. La salle était remplie. Le Dr Guyette présidait. Les orateurs ont été le Dr J. H. Garneau, le Dr Chouinard, le Dr J. E. Baril, Henri Laverge, avocat, et Rodolphe Monty, C.R.

Une autre assemblée aura lieu ce soir en faveur de M. J. H. Garneau, dans le quartier Rosemont, salle Laverge, rue Masson, à 8 heures. Les orateurs seront le candidat J. H. Garneau, l'échevin Drummond, Adèle Laverge, Rodolphe Monty, C.R., et Henri Lacer-

Le jour de la nomination dans Saint-Louis

EN FAISANT L'ÉLOGE DE M. GODFROY LANGLOIS, COMME CANDIDAT, LE JUIF MILLER DÉCLARE DANS UN DISCOURS QUE LA CANDIDATURE DE M. CHS. BRUCHESI EST CELLE DE MGR L'ARCHEVÊQUE. — BROUHA ET TUMULTE.

La nomination dans Saint-Louis a été assez mouvementée. Jusque vers une heure et quarante minutes M. Godfroy Langlois caressait l'espoir d'une élection par acclamation. Les candidats en anglais, traitant de la plupart des questions actuellement discutées.

Demain soir, il y aura une assemblée dans les intérêts du colonel Smart, à Notre-Dame de Grâce, à la salle de l'école des garçons. M. J. A. Décaries, C.R., de Lachine, sera au nombre des orateurs, ainsi que l'échevin Dugald Macdonald et M. P. S. Maclellan, C. R.

Il était deux heures moins huit minutes et l'on devait encore remplir quelques formalités. M. Langlois et ses amis regardaient fiévreusement l'heure de la pendule appendue au mur. Quatre minutes avant l'expiration des délais réglementaires, M. Armand Grenier, avocat, déposait le bulletin de M. Chs. Bruchési, et faisait le dépôt requis. Le groupe Langlois protesta et prétendit que le bulletin avait été remis après deux heures.

L'officier-rapporteur, M. P. Daoust, déclara mis en nomination: M. Godfroy Langlois, candidat libéral; M. Sperber, libéral indépendant; M. Mendonza Langlois, libéral, et M. Chs. Bruchési, oppositionniste.

Une centaine de personnes assistaient à la nomination.

M. Godfroy Langlois, applaudi par une douzaine de personnes, prend le premier la parole.

"Je porte le drapeau libéral. Si je retourne au parlement ce n'est pas pour désarmer, mais pour continuer la lutte que j'ai soutenue dans le passé. Je suis en faveur de l'instruction gratuite et obligatoire. Si le peuple de Saint-Louis ne m'élit pas, je continuerai la lutte quand même. Je reviens devant vous le même homme. Je suis un partisan de la liberté de conscience."

"Je ne suis pas Canadien-français dans cette lutte. Je me présente comme Canadien tout court et comme libéral."

Ce sont là les principales déclarations que fit M. Godfroy Langlois en les enveloppant dans une phraseologie de primauté.

M. Sperber attaqua énergiquement le libéralisme et déclara que la conduite de M. Godfroy Langlois dans cette affaire, "M. Langlois aurait dû être le dernier homme à demander à la législature de donner au Montreal Street Railway une franchise presque perpétuelle," dit le candidat juif.

M. Bruchési se déclare candidat oppositionniste et dit qu'il a posé sa candidature à la demande de M. Tellier.

Le groupe de M. Godfroy Langlois hurle durant les quelques remarques de M. Bruchési.

M. Miller, un Juif, président du "Laurier Political Club", sur l'invitation de l'officier-rapporteur, monte à la tribune et avec un accent horrifiant fait un éloge de M. Godfroy Langlois.

Il dénonce la candidature de M. Chas. Bruchési. "C'est la candidature de Mgr Bruchési", s'écrie le gros orateur tout rouge et la face boursoufflée. Il accuse M. Sperber d'être un traître à sa race en s'appuyant pas la candidature de M. Godfroy Langlois. M. Sperber proteste, ses amis juifs l'encouragent et ce n'est bientôt plus qu'une cacophonie. Miller s'époumonne, gesticule mais ne peut se faire entendre. La réunion se termine au milieu des huées des Juifs qui crient: "Miller speaks for money!" et d'autres accusations non moins agréables.

La nomination des candidats dans le comté de Vaudreuil a eu lieu hier après-midi à Vaudreuil et une assemblée contradictoire à laquelle assistaient environ 500 personnes a suivi. Les candidats mis en nomination sont: M. Pilon, libéral, et M. C. A. Harwood, conservateur. Le maire Valois a été appelé à présider l'assemblée. Les orateurs oppositionnistes étaient MM. C. A. Harwood et le Dr Montpetit, du côté des libéraux, l'hon. sénateur Boyer et M. G. Boyer, M.P., ont appuyé M. Pilon. L'assemblée a été paisible.

La grande assemblée oppositionniste aura lieu à Farmington où M. Giroux, candidat conservateur, sera accompagné par l'hon. T. C. Casgrain, l'hon. M. H. Hackett, M. Geo. Baker, M.P., le Dr Pickell, M. R. C. Williams, etc.

Une assemblée contradictoire a eu lieu à l'Assomption après la mise en nomination des candidats. Les orateurs libéraux étaient M. N. Séguin, M.P., et M. Reid, le candidat. Le candidat de l'opposition, M. Jean Prévost, était représenté par MM. J. A. Renard, C.R., de Joliette, Faribault et Papi-neau-Mathieu, de Montréal.

Ce soir à Trois-Rivières la grande manifestation en l'honneur de M. Tellier. Des préparatifs ont été faits pour recevoir dignement le chef de l'opposition. Toute la région des Trois-Rivières enverra des contingents à l'assemblée, et les comités de la région y seront aussi représentés. Le Dr Normand présidera à cette importante manifestation.

Une nombreuse assemblée a eu lieu après la nomination des candidats, à Champlain. M. Labissonnière, candidat oppositionniste, a adressé la parole, ainsi que M. P. E. Blondin.

Valleyfield, 8. — On compte que 2,500 personnes assisteront à l'assemblée contradictoire tenue à la suite de la mise en nomination.

MM. Noël Ostiguy, maire de la cité de Valleyfield, et Omer Pilon, maire de la paroisse, président conjointement. Pendant plus de trois heures, on assista à une véritable joute oratoire.

M. Arthur Pellan était accompagné de quatre enfants du comté, MM. Rodolphe Martin, C.R., Tancrède Fortin, avocat de Beauharnois, John O'Sullivan, avocat de Valleyfield, et M. H. Lamarre, de Valleyfield.

Le candidat libéral avait pour plaidier sa cause: MM. L. J. Papineau, M.P., Chas. Quéré, de Montréal, et l'honorable Achille Bergevin, C.R., de Montréal.

Une grande assemblée a eu lieu hier soir en faveur de M. J. H. Garneau, candidat oppositionniste, dans la salle de comités, à Maisonneuve. La salle était remplie. Le Dr Guyette présidait. Les orateurs ont été le Dr J. H. Garneau, le Dr Chouinard, le Dr J. E. Baril, Henri Laverge, avocat, et Rodolphe Monty, C.R.

Une autre assemblée aura lieu ce soir en faveur de M. J. H. Garneau, dans le quartier Rosemont, salle Laverge, rue Masson, à 8 heures. Les orateurs seront le candidat J. H. Garneau, l'échevin Drummond, Adèle Laverge, Rodolphe Monty, C.R., et Henri Lacer-

La nomination des candidats dans le comté de Vaudreuil a eu lieu hier après-midi à Vaudreuil et une assemblée contradictoire à laquelle assistaient environ 500 personnes a suivi. Les candidats mis en nomination sont: M. Pilon, libéral, et M. C. A. Harwood, conservateur. Le maire Valois a été appelé à présider l'assemblée. Les orateurs oppositionnistes étaient MM. C. A. Harwood et le Dr Montpetit, du côté des libéraux, l'hon. sénateur Boyer et M. G. Boyer, M.P., ont appuyé M. Pilon. L'assemblée a été paisible.

La grande assemblée oppositionniste aura lieu à Farmington où M. Giroux, candidat conservateur, sera accompagné par l'hon. T. C. Casgrain, l'hon. M. H. Hackett, M. Geo. Baker, M.P., le Dr Pickell, M. R. C. Williams, etc.

Une assemblée contradictoire a eu lieu à l'Assomption après la mise en nomination des candidats. Les orateurs libéraux étaient M. N. Séguin, M.P., et M. Reid, le candidat. Le candidat de l'opposition, M. Jean Prévost, était représenté par MM. J. A. Renard, C.R., de Joliette, Faribault et Papi-neau-Mathieu, de Montréal.

Ce soir à Trois-Rivières la grande manifestation en l'honneur de M. Tellier. Des préparatifs ont été faits pour recevoir dignement le chef de l'opposition. Toute la région des Trois-Rivières enverra des contingents à l'assemblée, et les comités de la région y seront aussi représentés. Le Dr Normand présidera à cette importante manifestation.

Une nombreuse assemblée a eu lieu après la nomination des candidats, à Champlain. M. Labissonnière, candidat oppositionniste, a adressé la parole, ainsi que M. P. E. Blondin.

Valleyfield, 8. — On compte que 2,500 personnes assisteront à l'assemblée contradictoire tenue à la suite de la mise en nomination.

MM. Noël Ostiguy, maire de la cité de Valleyfield, et Omer Pilon, maire de la paroisse, président conjointement. Pendant plus de trois heures, on assista à une véritable joute oratoire.

M. Arthur Pellan était accompagné de quatre enfants du comté, MM. Rodolphe Martin, C.R., Tancrède Fortin, avocat de Beauharnois, John O'Sullivan, avocat de Valleyfield, et M. H. Lamarre, de Valleyfield.

Le candidat libéral avait pour plaidier sa cause: MM. L. J. Papineau, M.P., Chas. Quéré, de Montréal, et l'honorable Achille Bergevin, C.R., de Montréal.

Une grande assemblée a eu lieu hier soir en faveur de M. J. H. Garneau, candidat oppositionniste, dans la salle de comités, à Maisonneuve. La salle était remplie. Le Dr Guyette présidait. Les orateurs ont été le Dr J. H. Garneau, le Dr Chouinard, le Dr J. E. Baril, Henri Laverge, avocat, et Rodolphe Monty, C.R.

Une autre assemblée aura lieu ce soir en faveur de M. J. H. Garneau, dans le quartier Rosemont, salle Laverge, rue Masson, à 8 heures. Les orateurs seront le candidat J. H. Garneau, l'échevin Drummond, Adèle Laverge, Rodolphe Monty, C.R., et Henri Lacer-

LES CANDIDATS

Voici la liste des candidats mis en nomination hier après-midi:

ARGENTEUIL	MONTREAL
John Hay Mins.	Georges Mayrand Mins.
H. Slater Opp.	C. A. Pariseau Opp.
	Narc. Arcand Opp.
	J. B. E. Poirier Ind.
ARTHABASKA	Hochelaga
P. Tourigny Mins.	Sév. Létourneau Mins.
Art. Gilbert Opp.	Francis Fautoux Opp.
BAGOT	Laurier
F. H. Daignault Mins.	Alb. Germain Opp.
T. Marsil Opp.	J. R. Brunet Opp.
	N. Turcot Opp.
BEAUCE	Sainte-Anne
J. A. Godbout Mins.	M. J. Walsh Mins.
J. U. Talbot Opp.	D. Tansey Opp.
BEAUMARNOIS	Saint-George
E. A. Robert Mins.	J. H. Leggett Mins.
Art. Plante Opp.	C. E. Gault Opp.
BELLECHASSE	Saint-Jacques
Ant. Galipeault Mins.	C. Robillard Mins.
Em. Gelly Opp.	R. Montbriand Opp.
BERTHIER	Saint-Laurent
Jos. Lafontaine Mins.	J. T. Finnie Mins.
J. O. Gadoury Opp.	Leslie H. Boyd Opp.
BONAVENTURE	Saint-Louis
J. H. Kelly Mins.	G. Langlois Mins.
A. Beauchesne Opp.	Mend. Langlois Lib. Ind.
BROME	Ch. Bruchési
W. S. Vilas Mins.	M. Sperber Lib. Ind.
Fred. Olmstead Opp.	
CHAMBLAY	Sainte-Marie
E. M. Desaulniers Mins.	N. Séguin Mins.
L. T. Maréchal Opp.	Jos. Beaulieu Opp.
CHAMPLAIN	NAPIERVILLE
P. C. Neault Mins.	A. Bonchard Mins.
G. Labissonnière Opp.	Cyp. Doris Ind.
CHARLEVOIX - SAGUENAY	NIICOLET
Charles Bélanger Mins.	C. R. Devlin Mins.
P. D'Autheil Opp.	J. A. Labelle Opp.
CHATEAUGUAY	OTTAWA
H. Mercier Mins.	F. A. Gendron Mins.
H. Desrosiers Opp.	Jos. Gravel Opp.
CHICOUTIMI	PONTIAC
H. Petit Mins.	T. C. Gaboury Mins.
P. H. Bergeron Opp.	Geo. Campbell Opp.
COMPTON	PORTNEUF
N. G. Scott Mins.	Sir L. Gouin Mins.
A. W. Giard Opp.	Ed. Chassé Opp.
DORCHESTER	QUEBEC
Alf. Morisset Mins.	Centre
G. F. Hamel Opp.	J. E. Leclerc Mins.
DRUMMOND	Roméo Langlais Opp.
Jules Allard Mins.	
Alex. Mercure Opp.	Est
FRONTENAC	L. A. Létourneau Mins.
G. S. Grégoire Mins.	A. Huard Opp.
E. Roberge Opp.	Ouest
GASPE	John Kaine Mins.
G. Lemieux Mins.	Ch. Smith Opp.
J. G. Roy Opp.	Conté
HOCHELAGA	C. F. Delage Mins.
S. Létourneau Mins.	A. Taschereau Opp.
F. Fautoux Opp.	
HUNTINGDON	RICHÉLIEU
W. H. Walker Mins.	Maurice Pélouquin Mins.
R. N. Walsh Opp.	Dr. Desjardins Opp.
IBERVILLE	RICHMOND
J. A. Benoit Mins.	P. S. G. Mackenzie Mins.
Er. Thuot Opp.	E. McIver Opp.
JACQUES-CARTIER	RIMOUSKI
Art. Geoffrin Mins.	Aug. Tessier Mins.
Ph. Cousineau Opp.	E. Sasseville Opp.
JOLIETTE	ROUVELLE
Jos. Gadoury Mins.	J. E. Robert Mins.
J. M. Tellier Opp.	Ant. Ares Opp.
KAMOURASKA	SAINT-HYACINTHE
Ad. Stein Mins.	D. T. Bouchard Mins.
Jules Langlais Opp.	E. Guimond Opp.
LAC ST-JEAN	SAINT-JEAN
J. B. Carbonneau Mins.	Sir L. Gouin Mins.
Géd. Verrault Opp.	Dr. N. Sabourin Opp.
LAPRAIRIE	SAINT-MAURICE
G. A. Simard Mins.	G. I. Déglise Mins.
E. L. Patenaude Opp.	J. A. Dufresne Opp.
L'ASSOMPTION	SAINT-SAUVEUR
W. Reed Mins.	J. A. Langlois Opp.
Jean Prévost Opp.	O. Brunet Opp.
LABELLE	SAVARD
J. A. Fortier Mins.	L. Savard Opp.
J. C. Langlois Opp.	
LAVAL	SHEFFORD
J. W. Lévesque Mins.	W. S. Bullock Mins.
Jos. Renaud Opp.	L. P. Bernard Opp.
LEVIS	SHERBROOKE
Laet. Roy Mins.	C. E. Thérien Mins.
Alp. Bernier Opp.	F. H. Hébert Opp.
L'ISLET	SOULANGES
J. E. Caron Mins.	J. O. Mousseau Mins.
Oct. Morin Opp.	C. E. Deguire Opp.
LOTBINIERE	STANSTEAD
J. N. Francoeur Mins.	P. A. Bissonnet Mins.
Capt. Baker Opp.	A. Gérin Opp.
ILES DE LA MAGDELAINE	TEMISCOUATA
Nomination plus tard.	H. Rousseau Mins.
MAISONNEUVE	Léo. Bérubé Opp.
J. Décarie Mins.	C. DeMartigny Ind.
J. H. Garneau Opp.	Jean Prévost Opp.
MASKINONGE	TEMISCAMINGUE
R. Tourville Mins.	C. R. Devlin Mins.
Geo. Lafontaine Opp.	Dr. Aubin Opp.
MATANE	TROIS-RIVIERES
Donat Caron Mins.	J. A. Tessier Mins.
J. E. Gagnon Opp.	P. N. Martel Opp.
MEGANTIC	DEUX-MONTAGNES
Jos. Demers Mins.	P. E. Pagé Mins.
D. H. Pennington Opp.	Art. Sauvé Opp.
MISSISSQUOI	VAUDREUIL
J. B. Gosselin Mins.	H. Pilon Mins.
F. X. A. Giroux Opp.	C. A. Harwood Opp.
MONTCALM	VERCHERES
Omer Lapierre Mins.	Am. Geoffrin Mins.
Jos. Sylvestre Opp.	V. Chicoine Opp.
MONTMAGNY	WESTMOUNT
Dr. Masson Mins.	Wm. Rutherford Mins.
A. Laverge Opp.	C. A. Smart Opp.
MONTMORENCY	WOLFE
L. A. Taschereau Mins.	N. P. Tanguay Mins.
Arm. Laverge Opp.	A. Thibault Opp.
	YAMASKA
	Ed. Ouellette Mins.
	Ant. Fortin Opp.

Grande Maison à un Logement

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

AGENTS
On demande de bons agents qui puissent "gagner" de \$10.00 à \$20.00 par jour. S'adresser de 9 h. à midi et de 2 à 5 h. p.m., à D. King, 880 Ave. Mont-Royal Est.

AGENTS DEMANDÉS
dans chaque paroisse de la province de Québec pour représenter une importante maison commerciale de Montréal. Commission libérale. S'adresser: Boîte Postale 1416, Montréal. 106-6

APPRENTI PHARMACIEN
demandé. S'adresser à 2007 rue Notre-Dame ouest. Tél. Westmount, 3266.

DAMES

On demande des dames sachant bien se présenter, parlant français et anglais, habiles, pour vendre des actions minières. Beaucoup d'argent à faire pour les personnes voulues. S'adresser entre 12.00 (midi) et 3 p.m., au No 1543 St-Denis.

GARÇONS

On demande des garçons comme messagers. S'adresser au "Devoir", 714 Saint-Jacques.

À LOUER

MAISON À LOUER
Maison meublée à louer, à Saint-Hilaire, Qué., du 1er juin au 15 septembre. S'adresser à Gustave Guimet, St-Hilaire, Co. Rouville, Qué.

À VENDRE

A VENDRE
ENGIN 4 cylindres Buffalo, tout neuf, très complet, Cluth Magnétique. Vendra bon marché. S'adresser l'Canadian Motor & Supplies Co., 107 rue Inspecteurs.

À VENDRE

Magasin de merceries et hardes faites, convenable pour tailleur. Loyer \$17.00. Bail pour 2 ans. Ecrite à Casier 40 Le Devoir.

À VENDRE

Chevaux, voitures, harnais, etc. Vendra à très bas prix. Il faut vendre immédiatement. Cause de santé. S'adresser: 700 rue St-Hubert. Tél. Est 1106. 106-6

VENDEURS

On demande immédiatement 10 vendeurs parlant français et anglais pour vendre des actions minières. Des hommes habiles seul devront se présenter. Beaucoup d'argent à faire pour un homme compétent. S'adresser entre 12 a.m. (midi) et 3 p.m. au No 1543 rue St-Denis.

PROPRIETES À VENDRE

G. E. L. DES

Un gros succès pour l'Harmonie de Montréal

M. Edmond Hardy et ses musiciens sont très applaudis hier soir au Monument National.

Monsieur Edmond Hardy, directeur de l'Harmonie de Montréal, a remporté hier soir, avec sa fanfare, un fort beau succès au Monument National. C'était le concert annuel de l'Harmonie et un auditoire nombreux s'était donné rendez-vous pour applaudir au talent de ces musiciens.

M. Hardy sait que les Canadiens aiment la musique; il sait aussi que ses compatriotes aiment à en avoir pour leur argent. Voilà pourquoi il ne craignait pas de mettre à son programme cinq grosses pièces et deux plus légères: "Le Cortège de Bacchus", de Delibes; une fantaisie sur "Samson et Dalila", de Saint-Saëns; une fantaisie sur "Aida", de Verdi; une Overture Dramatique, "Patrie", de Bizet; la "Fête aux Flambeaux", de Welte; "Le Rouet de Grand-Maman", de Gillet et enfin une Sérénade, de Dard.

Cette débauche de musique, ne suffit pas; il fallut compter avec les rappels aussi nombreux qu'il y avait de morceaux inscrits. C'est dire qu'un beau coup apprécié le travail de M. Hardy et de ses instrumentistes.

Et on eut raison. L'Harmonie de Montréal est une fanfare digne d'éloges. Elle joue avec beaucoup d'assurance. Le son est plein, très uni, les cuivres "entrent" pas les bois comme c'est malheureusement le cas dans d'autres corps de musique. Les musiciens semblent avoir reçu ce mot d'ordre: Il ne faut pas "couvrir" ses voisins en jouant trop fort. Ainsi les trombones, et les cornets à pistons émettent une sonorité très veloutée et l'on n'entend pas de ces éclats qui déparent non seulement une œuvre, mais la fanfare entière. N'empêche que l'exécution est ferme et que chaque pièce fut rendue avec une maîtrise enviable.

En priant M. Hardy d'accepter nos compliments, nous croyons nous faire l'écho des applaudissements bien nourris qui l'accueillirent, lui et ses artistes, hier soir.

M. Raoul Duquette, violoncelliste, était aussi de cette fête musicale. C'est un artiste de talent, jouant avec goût. Son exécution est fine, tendue; mais elle manque peut-être de robustesse dans les "forts". M. Duquette est jeune. Il nous prouvera bientôt que notre amical reproche ne devait avoir qu'une courte durée.

MM. Edouard, Edmond et Arthur Dufresne, trois frères dont le talent musical saute aux yeux, ont fort intéressé l'auditoire par la façon charmante dont ils ont chanté le "Trio du duel", de l'opéra "Faust". M. Arthur Dufresne a, en outre, très gentiment interprété la cavatine de "Mireille". M. Dufresne possède une voix de ténor dont le timbre est pur et agréable. Sa diction est nette et ce jeune débutant nous mérita avant longtemps des surprises.

Au piano d'accompagnement se tenait Mme Blanche Hardy-Lauren-deau. La réputation de Mme Lauren-deau est justement accréditée à Montréal. Cette artiste a prouvé, une fois de plus, que les difficultés étaient pour elle un jeu. Elle a, entre autres choses, splendidement accompagné la Sonate, pour violoncelle et piano, de Beethoven.

Donc, le concert d'hier soir, est pour M. Hardy et les autres artistes qui le secondèrent, un nouveau triomphe, une nouvelle conquête dans le vaste domaine musical.

Paul-G. GUIMET.

Funérailles du juge Mabée

Port Rowan, Ontario, 9. — Les funérailles du juge Mabée, président de la commission des chemins de fer, ont eu lieu, hier, à l'église anglicane; l'évêque Williams et le pasteur Bloodworth officiant.

Les porteurs étaient sir William Mullock, le juge Trestel, M. K. Cowan, C. R. George McPherson, C. R. D'Arcy Scott et C. A. Bond.

La pierre à bordure

Les commissaires ont reçu de M. Desormeaux, l'offre de fournir à la Ville la pierre à bordure dont elle a besoin, au prix de 49 cents le pied pour la pierre droite et de 60 cents pour la pierre courbe. La première soumission que les commissaires avaient acceptée et sur laquelle ils avaient basé leur rapport au conseil, mentionnait les prix de 60 et 70 cents. Le conseil trouva ce prix trop élevé et conseilla aux commissaires de prendre la pierre partout où ils pourraient en trouver à meilleur marché.

Le major Brousseau est transféré

(De notre correspondant.) Québec, 9. — Le major J. D. Brousseau, un grand nombre d'années officier médical permanent du District vient d'être transféré à Halifax. Il sera remplacé ici par le major Clarke d'Halifax.

Le programme de la convention des Chambres

La Fédération des Chambres de Commerce de la Province se réunira aux Trois-Rivières dans deux semaines. — Détails de la convention.

M. Isaïe Préfontaine, président de la corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, et ancien président de la Chambre de Commerce de Montréal, assistait, hier après-midi, à l'assemblée régulière des conseillers de la Chambre. Il a déclaré que le nombre d'élèves qui suivront les cours de l'Ecole des Hautes Etudes, l'année prochaine, égalera celui de la même institution à Paris, lorsque celle-ci entra dans sa troisième année d'existence.

Cette déclaration est venue à la suite de la demande faite par une quarantaine de membres de la Chambre d'obtenir des cours du soir à l'Ecole. M. Préfontaine les remercia de l'intérêt qu'ils portaient à l'Ecole et les félicita sur la décision qu'ils avaient prise de redevenir élèves dans le but d'acquiescer des connaissances nouvelles en matière commerciale. M. Préfontaine, n'ayant pu réunir tous les professeurs de l'Ecole, ne saurait donc parler au nom du bureau de direction; mais il dit néanmoins que la Chambre sera comblée sous peu, et que des cours seront donnés le soir pourvu, cependant, que les élèves soient assez nombreux. Il ne croit pas qu'il y ait de difficulté à ce sujet puisque la requête porte les noms de quarante-trois personnes, les plus influentes dans le commerce de la métropole. Toutes désirent suivre les cours. Pendant la semaine du 20 mai courant, M. Préfontaine préparera une entrevue des professeurs avec les nouveaux élèves. Il dit que l'institution est très florissante et que les demandes d'inscription pour l'an prochain sont nombreuses. Il ne craint pas d'affirmer que si cela continue le nombre d'élèves de l'Ecole de Montréal égalera, s'il ne le surpasse pas, celui de l'Ecole de Paris lorsque celle-ci entra dans sa troisième année d'existence. Et cependant il y a une grosse différence dans la population de notre ville et celle de la capitale française.

M. Armand Chaput, président de la Chambre de Commerce, remercia M. Préfontaine de sa bonne nouvelle et dit combien les membres de la Chambre avaient trouvé intéressante la visite qu'ils firent, il n'y a pas longtemps à l'Ecole des Hautes Etudes. Le président fit voter des remerciements à l'adresse de M. Préfontaine.

M. Ludger Gravel demanda que la Chambre insiste encore une fois afin que la ville établisse un tarif sur les voitures de charge. Cela fait trois ans que la Chambre travaille à obtenir cela et elle se propose bien de revenir sur la question aussi souvent qu'il le faudra.

CONVENTION DE TROIS-RIVIERES

Le secrétaire donna lecture du programme suivant qui est celui de la convention de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec qui se tiendra à Trois-Rivières les 22 et 23 mai. Les délégués, de la Chambre de Montréal sont: MM. Armand Chaput, le colonel A.-E. Labelle, Adélaïde Fortier, J.-O. Gareau, Léon Gagné et Arthur Lemont.

Les questions qui seront soumises à la Fédération par les délégués sont:

Les relations interprovinciales (études de M. Armand Chaput). L'octroi des licences à la campagne (question traitée par M. Adélaïde Fortier). Une loi de faillite, par M. J.-O. Gareau.

Le transport du bois par les Cies de chemins de fer, par M. Léon Gagné.

Des arrangements pour l'hôtel ont été faits au Sanatorium pour recevoir les délégués de Montréal et de Québec.

Le programme arrêté par la convention est le suivant:

MARDI SOIR, 21 mai.—Arrivée à Trois-Rivières des délégués.

MERCREDI, 22 mai.—A 10 heures, a. m., ouverture de la convention à l'hôtel de ville. Discours de bienvenue par M. le maire Normand, par le président de la Fédération, par le président de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières. Après ces discours commencera la discussion des projets.

A une heure et demie, 2^{me} séance de la convention. A 4 heures, visite en automobile des industries de Trois-Rivières. A 7 h 1/2 heures, p. m. dîner à l'hôtel Dufresne offert par la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

JEUDI, 23 mai. A 10 heures, a. m., 3^{me} séance de la convention. A 1 h 1/2 heure, 4^{me} séance. A 5 heures, clôture de la convention. Départ des délégués.

La vengeance, l'arme favorite des anarchistes

UN CHARPENTIER SOUPÇONNE D'AVOIR TRAHIS DES ANARCHISTES, AMIS DES BANDITS, TRAITREUSEMENT ASSASSINÉ PRES DE NANCY.

(Service particulier)

Paris, 9. — Les associés de la bande Bonnot, Carouy et Compagnie ont entrepris de punir les personnes qui ont contribué à l'arrestation de leurs compagnons. Ils se sont déjà mis à l'œuvre.

Après l'arrestation de Carouy, on attendait à la vie de Grandhand chez qui le terrible bandit logeait. Hier, à Nancy, un charpentier nommé Blanchet fut traitreusement assassiné par Charles Bill, un de ses compagnons. Celui-ci accusait Blanchet d'avoir dénoncé un anarchiste nommé Reinert et sa femme, qui furent arrêtés mercredi dernier sous l'accusation d'avoir donné abri à Dieudonné, Carouy et Bonnot.

Blanchet, qui est un ouvrier honnête, faisait la cour à une jeune couturière qui habitait avec le couple anarchiste.

Cette jeune fille interrogée déposa contre les Reinert. Charles Bill, qui est l'ami des deux prisonniers, crut que Blanchet était le complice de sa fiancée et qu'il était pour quelque chose dans l'arrestation des Reinert. Il résolut de venger ses amis.

Hier matin, il dit à Blanchet: "Nous sommes sans travail depuis quelque temps, mais mon frère qui habite Neuves-Maisons, localité à 11 kilomètres de Nancy, pourrait nous employer. Tu m'accompagneras?"

Blanchet accepta et les deux hommes se mirent en route.

A mi-chemin, Bill se tourna vers son compagnon et lui dit brusquement: "C'est toi, n'est-ce pas, qui a dénoncé les Reinert? Tiens! les voilà vengés!"

Et en prononçant ces paroles, le sinistre gredin déchargea son revolver à bout portant sur Blanchet. Le malheureux, quoique atteint par deux balles à la poitrine, s'enfuit et alla se cacher derrière un arbre, où son lâche agresseur le poursuivit en le fusillant par derrière.

Blanchet s'affaissa sur l'herbe qu'il tachait de son sang. Il avait deux balles dans la tête et deux autres dans la poitrine.

Son crime accompli, Bill prit la fuite et depuis on ne l'a pas revu.

De nombreux habitants de Nancy se sont mis à la recherche du criminel. Toute la journée ce fut une chasse à l'homme acharnée. Toutes les maisons de la région occupées par des anarchistes ont été rigoureusement visitées de la cave au grenier. Des gendarmes et des agents en automobile furent immédiatement lancés dans toutes les directions.

On croit que Bill s'est réfugié dans la forêt de l'Hay, qui, à l'heure actuelle est entourée par la troupe. On déclare au parquet de Nancy que Blanchet n'a été nullement mêlé à l'arrestation des Reinert.

Il devient de plus en plus évident que la bande Bonnot et Compagnie comprend un plus grand nombre d'adhérents et constitue une organisation plus parfaite qu'on ne l'avait d'abord supposé.

M. Guichard, chef de la sûreté, l'a déclaré au début de la série d'attentats qui ont ensanglanté Paris et la banlieue. "Toute l'anarchie militante, c'est-à-dire tout anarchiste partant de violence, est l'allié des bandes".

Ce sont là les paroles du chef de la sûreté. On dit qu'il n'y a pas moins de 2,000 anarchistes militants à Paris seulement et que ceux qui professent et prêchent les principes anarchistes, sans les mettre en action, sont au nombre de 10,000.

Excursion de Colons dans l'Ouest du Canada, 14 mai, 1912

Le 14 mai, le chemin de fer du Grand Tronc fera une excursion de colons dans l'Ouest du Canada via Chicago. Les taux seront ceux d'un billet de second classe aller et retour, pour Winnipeg, Regina, Saskatoon et Alberta. Les billets permettent de revenir jusqu'au 6 juillet avec privilège d'extension de temps. Des wagons directs circuleront de Montréal à Toronto via Chicago, partant de Montréal à 9 h 30 a. m., de Toronto à 10 h 30 p. m., mardi, le 14 mai; de Winnipeg à 5 h 30 p. m., jeudi, le 16 mai; à Saskatoon, à 10 h 00 a. m., vendredi le 17 mai; à Camrose à 9 h 00 p. m., vendredi, le 17 mai; à Edmonton, à 9 h 30 p. m., vendredi, le 17 mai.

Les billets seront bons aussi sur les trains partant de Montréal à 7 h 30 p. m., et à 10 h 30 p. m., le 14 mai. Des wagons-lits directs pour Toronto partiront de Toronto et on peut d'avance réserver sa place en s'adressant au sous-signe. Il n'y a pas de restrictions qui empêchent l'entrée de citoyens canadiens aux Etats-Unis, et on ne les retient nul part à ce propos. Les bagages sont transportés à travers les Etats-Unis et ne nécessitent aucune attention spéciale de la part des passagers. L'inspection n'est nécessaire sur aucun point de la frontière. On peut obtenir de plus amples renseignements de l'agent de chemin de fer le plus proche ou de J. Quinlan, adp. gare Bonaventure, Montréal, Qué. (rec.)

A propos de la marine canadienne

LE PREMIER MINISTRE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE DE CLARE, A LONDRES, QUE LA POLITIQUE DE M. BORDEN SERA AGRESSIVE.

Londres, 9. — Au dîner du Canada Club a donné hier soir la présidence de Sir E. H. Rose, assistaient le lord-maire, les lords Hanson et Briggs, M. R. McBride, Sir Frederick Borden, MM. C. Campbell, John Hendry, Sir Hugh Graham, Donald McMaster, J. H. Turner, l'évêque de la Saskatchewan, le colonel Burland, etc.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique a demandé au lord-maire de faire une visite officielle au Canada, comme celles qu'il fait sur le continent. M. McBride a aussi parlé de la question de la marine à laquelle, dit-il, sa province prend le plus grand intérêt.

Je suis sûr, dit-il, que le premier ministre aura l'appui de tout le Dominion, le jour, qui n'est pas loin, où il proposera de faire une marine canadienne active et efficace.

Le malaise dans les industries en Angleterre

LE PREMIER MINISTRE ASQUITH DIT QUE LE GOUVERNEMENT VERT FAIRE UNE ENQUETE SUR LA SITUATION ET IL DEMANDE LA COOPERATION DES BANQUIERS ANGLAIS.

Londres, 9. — Parlant du malaise qui règne dans les cercles industriels de la Grande-Bretagne, le premier ministre Asquith, dans un discours à l'Association des Banquiers, a mis ses auditeurs en garde contre un optimisme trop complaisant. Les grèves de chemins de fer et des mines ont une signification spéciale qui impose au gouvernement comme aux hommes d'affaires, le devoir d'aller au fond des choses et de ne pas se laisser par les apparences.

Le cabinet s'en occupe et les banquiers du Royaume-Uni sont invités à l'aider de toute leur expérience.

A la Chambre des Communes, le député de Leicester a proposé que le gouvernement institue une enquête minutieuse sur les causes du malaise actuel et son remède. Keir Hardie a proposé un amendement en faveur du salaire minimum, du droit du travail et de la nationalisation des chemins de fer, des mines, etc. Il a déclaré que les députés ouvriers s'opposaient à la nomination de la commission devant laquelle aucun membre des unions ouvrières ne viendrait témoigner. Il a fait l'éloge du socialisme, seul remède, selon lui, à la situation.

Lloyd George a répondu que le problème actuel est dû au désir des ouvriers d'améliorer leur état. Le cabinet cherche le remède à la situation.

Le naufrage du "Titanic"

DEUX DES SURVIVANTS DISENT QU'ON A VOULU LES TUER LORSQU'ILS SE CRAMPONNAIENT A UNE CHALOUPE. L'INCERTE SIGNALÉ PAR L'HOMME DE VIGIE.

Londres, 9. — Une grande sensation a été causée cet après-midi à l'enquête du "Titanic" par la découverte de deux tentatives d'homicide faites contre Thomas McCormack et Bernard McCoy.

McCormack déclare qu'il était à la nage et faisait des efforts pour monter dans une chaloupe lorsqu'il reçut un coup sur la tête et fut repoussé à la mer.

Lord Mersey prit la parole et dit ces quelques mots: "Je suis content d'entendre la preuve, mais je ne suis pas un juge siégeant en Cour Criminelle, et je ne veux pas sortir en dehors de mes attributions."

Un autre survivant répéta une accusation semblable. Reginald Lee, l'homme de vigie, a rendu témoignage et déclaré qu'il aperçut une masse noire à environ un mille de distance. C'est alors qu'il téléphona à l'officier de quart: "Banquise droit devant nous." On lui répondit: merci. La direction du "Titanic" fut changée, mais pas assez vite et la collision eut lieu.

Lorsque le "Titanic" frappa la banquise, nous ne vîmes aucune lumière. Ce ne fut que quand il fut dans une chaloupe que je vis une lumière à quelque distance, mais il me fut impossible de dire si c'était celle d'une chaloupe ou d'un navire.

Les cadavres à Halifax

CINQUANTE-HUIT CORPS REPECHÉS N'ONT PAS ENCORE ÉTÉ IDENTIFIÉS.

Halifax, N.-E. 9. — Les funérailles de trente-deux victimes du "Titanic" ont eu lieu aujourd'hui aux cimetières Fairview et Mount Olivet. Des 205 cadavres apportés à Halifax par le "MacKay-Bennett" et le "Minia", il n'en reste plus que 53 à être enterrés. Il n'est pas sûr qu'ils le soient.

Aucune identification n'a été faite hier.

Quatre membres de l'équipage de l'Uttonia de la ligne Cunard, deux gardiens-maitres et deux chauffeurs ont examiné plusieurs cadavres et bien qu'ils se rappellent avoir déjà vu ces figures, ils n'ont pu les identifier.

L'Uttonia part ce soir pour Québec.

Le nouveau gouverneur-général du Maroc

LE GENERAL LYAUTEY PART POUR ALLER APAISER LES TROUBLES ENTRE ARABES ET COLONIAUX.

Paris, 9. — Le général Lyautey, le nouveau gouverneur-général du Maroc, a quitté Marseille, ce matin, sur le croiseur "Ferry" en route pour Tanger d'où il se rendra à Fez. Selon "L'Excelsior" ses ordres sont: "Frappez vite. Frappez fort."

L'appel à la guerre sainte selon le correspondant du "Temps" à Tunis, se propage de tribu en tribu et aura bientôt atteint tous les mahométans. Le gouvernement français a décidé d'envoyer au Maroc sept bataillons au lieu de trois comme il l'entendait d'abord.

Deux bataillons de tirailleurs sénégalais se préparent à quitter le Sénégal pour le Maroc.

Le général Monier avec ses renforts aura sous ses ordres une armée de 32,000 hommes plus 13,000 éparpillés sur la frontière.

Les dernières nouvelles venues de Fez disent que les étrangers craignent de nouvelles émeutes.

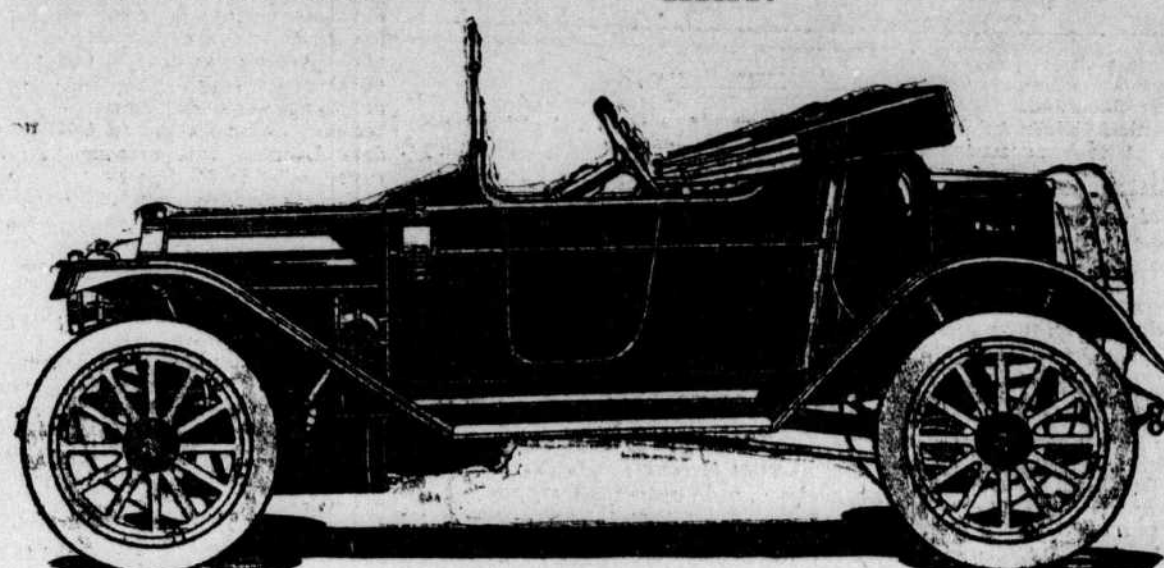
La Commission de Conservation

Ottawa, 8. — La Commission de Conservation s'est réunie cet après-midi et a fixé une série de propositions qu'elle soumettra demain matin à la commission des chemins de fer. La plupart concernent la préservation des forêts. On recommande surtout que dans la Colombie-Anglaise soient les locomotives à vapeur de chemin de fer. On déclare que la Pacific Canadian serait prêt à adopter cette réforme. Les autres compagnies seraient forcées de suivre cet exemple.

K-R-I-T

La voiture recommandable. Très rapide. Tout juste ce qu'il faut pour l'usage du médecin. Les routes boueuses ne causent aucun embarras à la KRIT.

Vous pouvez difficilement trop exiger de cette petite voiture. Pas de réparations d'un prix exorbitant, quand vous vous servez d'une KRIT.



Voiture de tourisme à deux et cinq passagers. \$1,200 avec accessoires complets F. O. B., Montréal.

Catalogues envoyés par poste sur demande. Distributeurs pour la province de Québec.

ROYAL AUTOMOBILE CO. REG.

Téléphone Bell Est 6106

Coin St-Denis et Ontario,

Montréal, Qué.

Un aviateur italien expulsé de la France

ON L'ACCUSE DE RENSEIGNER SON GOUVERNEMENT SUR L'AVIATION MILITAIRE FRANÇAISE ET DE FAIRE LE COMMERCE D'AÉROPLANES AU COMPTÉ DE L'ITALIE.

Paris, 8. — L'aviateur italien Nardini a aujourd'hui quitté Villacoublay en monoplane à destination de l'Algérie.

L'aviateur Nardini est sous le coup d'un arrêt d'expulsion de France, le gouvernement français l'accusant de renseigner le gouvernement italien sur l'aviation militaire française et aussi d'acheter en France des aéroplanes pour le compte de l'Italie.

Les Tures l'accusent également d'avoir informé l'Italie que les aéroplanes envoyés il y a quelque temps à Tunis, leur étaient destinés. Ces aéroplanes furent saisis par les Italiens, à bord des vapeurs français "Carthage" et "Manoubia", au commencement de cette année, et l'on a cru, pendant quelque temps, que cet acte entraînerait de sérieuses complications entre la France et l'Italie.

Une lettre de M. Hanotaux

LE CHEF DE LA MISSION FRANÇAISE FAIT SES ADIEUX ET EXPRIME SA GRATITUDE POUR L'ACCUEIL FAIT AUX DÉLEGUÉS.

La dépêche suivante a été adressée à l'honorable sénateur Dandurand par M. Gabriel Hanotaux:

Niagara Falls, 7 mai. Hon. Sénateur Dandurand, Montréal.

"Au moment de quitter la terre canadienne, la délégation et moi-même, dont vous exprimez leurs sentiments de profonde gratitude pour l'inoubliable accueil que vous leur avez réservé. A nos sentiments de reconnaissance, s'ajoutent nos sentiments d'espérance pour l'œuvre que vous avez entreprise avec tant de dévouement et que vous allez mener à bien pour l'avenir de nos deux pays."

HANOTAUX.

Association des Institutrices

SECTION DE MONTRÉAL

L'assemblée générale bi-annuelle de l'Association des Institutrices se tiendra vendredi le 17 mai prochain. A neuf heures une messe sera dite à l'église Notre-Dame de Lourdes.

Des conférences seront données à l'Académie Marchand, 161 rue Berri, à 10 heures a. m. et à 2 heures p. m. Les institutrices de la ville et de la campagne sont instamment priées de se rendre à ces différentes réunions qui seront des plus intéressantes.

Ne frappez pas les policiers

James Spooner, accusé de voies de fait sur les agents spéciaux Albert Bisson et Emile Lafond, a comparu hier après-midi devant le recorder Dupuis qui l'a condamné \$50 d'amende ou quatre mois de prison et ce pour chaque accusé. Le recorder a fait une verte sermon à Spooner et l'appert, d'après les remarques du juge, que le frère du coupable sera arrêté sous peu. En effet, Albert Spooner avait déclaré que si son frère était condamné à la prison il le ferait sauter le patinoir Forum. C'est là que James a accompli son forfait en frappant les deux constables avec des patins à roulettes. M. Dupuis a dit que cette menace de vengeance était l'écho de la tragédie de l'hôtel Savoy et qu'Albert Spooner devrait venir s'expliquer devant les tribunaux.

Ce Soir, 9 Mai

DIVISION LAURIER

NAP.

TURCOT

CANDIDAT OUVRIER INDEPENDANT.

L'AUTONOMIE de MONTREAL, d'ABORD

Pourquoi souffrir de l'influence des majorités qui ne connaissent pas nos BESOINS. MONTREAL devrait être représenté PROPORTIONNELLEMENT à sa POPULATION et à sa RICHESSE.

Il faut justice pour notre belle Ville de Montréal. Et pour cela il faut vous faire représenter par des hommes compétents et indépendants de partis politiques, et qui ne servent pas de machine à voter.

Venez en foule pour entendre discuter des sujets qui vous intéresseront beaucoup.

Citoyens, ce soir, venez tous aux grandes assemblées, à 8 heures à la Salle Municipale de St-Louis. A 8 heures, une autre assemblée, Salle du Marché St-Jean Baptiste.

Salles de Comité: 1252 BOUL. SAINT-LAURENT Tél. Bell St-Louis 6107. 2090 BOUL. SAINT-LAURENT Tél. Bell St-Louis 6108.

BEAUHARNOIS

Les électeurs ayant le droit de vote dans le comté de Beauharnois, sont priés de se rendre au bureau de l'Association Conservatrice, 41 rue St-Vincent, chambre 9, où ils obtiendront tous les renseignements nécessaires.

TELEPHONE MAIN 4846

AUX ELECTEURS DE LA DIVISION HOCHELAGA

Tous les électeurs de la division Hochelaga qui ont changé de domicile, depuis le 1er mai 1911 sont priés de faire parvenir leur nouvelle adresse au Comité Central de M. FRANCIS FAUTEUX, No. 1895, Notre-Dame-Ouest, près de l'église St-Henri. Tél. Westmount 4419 ou au No. 705 rue Centre.

Le successeur de M. Morine

Ottawa, 8. — On ne croit pas que le président de la Commission des Chemins de fer soit nommé avant deux ou trois semaines. L'honorable Frank Cochrane, ministre des chemins de fer, est actuellement en tournée dans les provinces maritimes et rien ne sera décidé avant son retour.

Condoléances

A la dernière assemblée du "Comité de Régie des E. E. Pharmacie de l'Université Laval", tenue le 6 mai dernier, la motion suivante a été adoptée. Proposé par M. Raoul Oumet, secondé par M. Rodolphe Sabourin: "Que le comité de Régie des E. E. P. a appris avec regret le décès de leur estimable confrère, Ernest Deguire, E. E. P. Qu'une résolution de condoléances soit envoyée à la famille, et copie de la résolution aux journaux avec prière de publier."

La Société d'Administration Générale INCORPOREE EN 1902

Gérance de propriétés et de successions. Location et collection de loyers. Voûtes de sûreté; Location de compartiments \$ 5.00 par an.

35 RUE ST-JACQUES

MONTREAL

LA VIE SPORTIVE

STAR, AU MAJOR RILEY A GAGNÉ LA COUPE DU GOUVERNEUR-GENERAL

M. A. Yeager remporte plusieurs prix au concours hippique de l'Arena. — Son Excellence le Duc de Connaught présidera la clôture du concours, samedi soir.

La deuxième soirée du Concours Hippique de l'Arena a été très réussie. Le Duc de Connaught, accompagné de son Excellence le Duc de Devonshire, a présidé la clôture du concours, samedi soir. Les épreuves ont été très intéressantes et ont attiré un grand nombre de spectateurs.

Les épreuves ont été très intéressantes et ont attiré un grand nombre de spectateurs. Les résultats des épreuves sont les suivants :

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Classe No 33.—Parade de chevaux de trait.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 60.—Parade de chevaux de trait.

1. Miss Dainty, au Capt. W. T. Rodden, Verdon.

Classe No 12.—Parade de 3 étalons.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 13.—Parade de 2 étalons.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 21.—Parade de 3 poulains.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 25.—Parade de juments.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 34.—Parade de 10 chevaux.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 44.—Parade de 14 chevaux.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 53.—Parade de 12 chevaux.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 65.—Parade de 6 chevaux.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 70.—Parade de 11 chevaux.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 74.—Parade de 9 chevaux.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 81.—Parade de 20 chevaux.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 85.—Parade de 12 chevaux.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 90.—Parade de 11 chevaux.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 95.—Parade de 10 chevaux.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 100.—Parade de 9 chevaux.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 105.—Parade de 8 chevaux.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 110.—Parade de 7 chevaux.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 115.—Parade de 6 chevaux.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 120.—Parade de 5 chevaux.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 125.—Parade de 4 chevaux.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 130.—Parade de 3 chevaux.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 135.—Parade de 2 chevaux.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 140.—Parade de 1 cheval.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 145.—Parade de 1 cheval.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

Classe No 150.—Parade de 1 cheval.

1. Elm Point, à M. J. A. Montclair, Verdon.

OÙ ILS JOUENT AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE
Baltimore à Montréal.
Providence à Rochester.
Newark à Buffalo.

LIGUE AMERICAINE
Saint-Louis à New-York.
Cleveland à Philadelphie.
Chicago à Washington.
Detroit à Boston.

LIGUE NATIONALE
New-York à Saint-Louis.
Philadelphie à Cincinnati.
Brooklyn à Pittsburgh.
Boston à Chicago.

Dans le monde de la crosse

Sport Merton n'a pas voulu accepter les offres de Con Jones, pour la bonne raison qu'il est actuellement partie à l'échange entre les Tecumseh et les Toronto. Ceux-ci offrent \$500 et un de leurs joueurs de home à Merton, mais le gérant des Indiens n'a pas voulu accepter jusqu'à date.

—Querreie a télégraphié hier à Tommy Gorman, d'Ottawa, de le renvoyer samedi prochain à Montréal. On dit que l'ancien joueur d'attaque des Sénateurs ira à Toronto si Querreie lui fait des offres suffisantes.

—MM. Johnny Brennan et John Tucker ont été nommés par le président Quinn pour arbitrer la partie d'inauguration entre le National et le Tecumseh.

—Le président P. J. Quinn du Big Four, assistera à la partie Tecumseh National à Maisonneuve, samedi prochain.

—Le capitaine Jim McIlwaine a alligé quatre joueurs à la pratique du Canadien, hier soir.

—Le gérant Kennedy a reçu une demande du club Toronto d'aller jouer samedi prochain à Rosedale, mais il l'a refusée. Le Canadien se montrera pour la première fois au public le 24 mai prochain, alors qu'il s'affrontera aux Tecumseh dans la joute d'inauguration de la saison régulière du Big Four à Montréal.

—Un officier du club Toronto, a déclaré ce matin que Newsy Lalonde sera poursuivi prochainement pour bris de contrat de louage de services, et de plus on le poursuivra sous accusation d'obtention d'argent sous de fausses promesses.

—Lalonde est propriétaire à Cornwall, et si l'accusation que l'on se propose de prouver est trouvée fondée par les tribunaux, lui en coûtera d'avoir cherché à jouer avec le "boss" de Scarborough.

—Un grand nombre d'amateurs qui doutaient que le Canadien serait fort, n'en reviennent pas de leur étonnement de voir l'alignement du nouveau club aussi bien balancé.

—Charlie Querreie fait pratiquer ses joueurs deux fois par jour pour les bien préparer à la joute de samedi prochain avec le National.

—L'équipe du Tecumseh qui rencontrera le National, samedi prochain, sera la même qui a joué contre le Toronto, samedi dernier.

—Pour gagner samedi prochain, les joueurs du National devront faire un peu à leur tour sang-froid, et mettre en pratique la méthode scientifique.

—Le capitaine Lachapelle alignera sa meilleure équipe pour les deux premières périodes, et mettra ensuite ses recrues à l'épreuve.

—Le National a pratiqué au grand complet, hier soir, et tous les joueurs seront en excellente forme après le match.

—Les billets d'admission pour la joute de samedi prochain sont en vente aux endroits suivants :

Emile Larose, 325 boulevard Saint-Laurent; Jos. Payette, 525 Saint-Catherine; Jos. Thériault, 1553 Saint-Catherine; et La Provost, 584 rue Lafontaine, Maisonneuve.

—Le club Capital a eu sa première pratique de la saison hier soir, au Parc Lansdowne.

—Billy Hague était présent à la pratique des Sénateurs et il annonce qu'il avait été engagé comme gardien des buts.

Dans la ligue Internationale

LES CLUBS MONTREAL, NEWARK, ROCHESTER ET TORONTO FURENT VAINQUEURS DANS LES PARTIES D'HIER.

RESULTATS DE LA JOURNEE D'HIER :

Montréal, 5. Baltimore, 0.
Newark, 6. Buffalo, 3.
Rochester, 6. Providence, 3.
Toronto, 2. Jersey City, 1.

RESULTATS DETAILLES :

Buffalo, 10001000-3 9 5
Newark, 01001102-6 11 0
Babe et Schang; Dunt et Smith.
Rochester, 10201110-6 8 1
Providence, 00000003-3 8 4
Klepper et Blair; Harden, Thomas et Beckendorf.

Jersey City, 000001000-1 2 3
Toronto, 00000100-2 8 3
Batteries McHale et Wells; Rudolph et Fischer.

Arbitres : Byron et Mullin.
POSITION DES CLUBS

Jersey City, 11 5 688
Rochester, 9 6 600
Baltimore, 8 6 571
Buffalo, 8 5 533
Providence, 7 8 467
Newark, 7 9 438
Toronto, 6 9 400
Montréal, 4 10 286

MONTREAL A GAGNÉ LA PARTIE D'HIER

Il a infligé un blanchissage en règle aux Baltimore. — Matern était en excellente forme et tint ses adversaires en respect.

RESULTAT FINAL : 5 A 0

Le club Montréal, avec Matern dans la boîte, a infligé un blanchissage en règle aux Baltimore, hier après-midi. Le résultat final fut de 5 à 0.

Matern était en excellente forme — le seul de nos lanceurs, qui se soit — tant ses adversaires, respectant durant toute la durée de la joute. En plus de son beau jeu dans la boîte, Matern frappa un coup réussi dans la sixième reprise, ce qui permit à nos hommes de compter deux points.

Le Dr Adkins ouvrit le feu pour les Orioles, mais il ne resta pas longtemps dans la boîte, car à la deuxième reprise, alors que Demmitt était au bâton il critiqua la décision de l'arbitre et fut expulsé du terrain, et les paroles injurieuses qu'il adressa à l'arbitre lui coûtèrent probablement cher.

Danford qui remplaça Adkins fut assez effectif, mais il faillit dans la sixième reprise et nos hommes en profitèrent pour compter quatre points. Ces points furent comptés de la façon suivante : Russell reçut une passe et Gandil, le joueur suivant au bâton, reçut la balle dans les côtes et Russell compta sur le retour de la balle après que le coup de Purcell fut été attrapé par le gérant, Hartman frappa un coup simple et "Chick" enregistra un autre point, Roth prit son premier but sur quatre balles et Matern frappa en roulant dans la direction du premier but, mais Schmidt manqua d'arrêter la balle, ce qui permit à Demmitt et à Roth d'enregistrer deux autres points.

Hanford frappa au champ mais fut retiré par Murphy et Yeager subit le même sort au premier but. Le massacre était fini, et c'était assez.

Danford se distinguait au champ alors qu'il attrapa une balle à ras le sol et Chick Gandil fut applaudi à outrance lorsqu'il saisit une balle frappée près des blanchers.

Score par inning :

Baltimore, 000000000-0
Montréal, 000004000-5

SOMMAIRE

Coups de 2 buts, Gandil, Hartman; buts sur balles, de Danford, 3, de Matern 3; retirés au bâton par Matern 1; buts volés, Demmitt, Hartman, Roth; laissés sur les buts, Baltimore 8; Montréal, 5; C. sacrifiés, Purcell, Murphy, Danford; frappé par la balle, Schmidt, Gandil; le but sur erreur, Baltimore 1; Montréal 3. Durée de la partie 1.30. Arbitres : Doyle et Guthrie.

Score par inning :

Baltimore, 000000000-0
Montréal, 000004000-5

SOMMAIRE

Coups de 2 buts, Gandil, Hartman; buts sur balles, de Danford, 3, de Matern 3; retirés au bâton par Matern 1; buts volés, Demmitt, Hartman, Roth; laissés sur les buts, Baltimore 8; Montréal, 5; C. sacrifiés, Purcell, Murphy, Danford; frappé par la balle, Schmidt, Gandil; le but sur erreur, Baltimore 1; Montréal 3. Durée de la partie 1.30. Arbitres : Doyle et Guthrie.

Score par inning :

Baltimore, 000000000-0
Montréal, 000004000-5

SOMMAIRE

Coups de 2 buts, Gandil, Hartman; buts sur balles, de Danford, 3, de Matern 3; retirés au bâton par Matern 1; buts volés, Demmitt, Hartman, Roth; laissés sur les buts, Baltimore 8; Montréal, 5; C. sacrifiés, Purcell, Murphy, Danford; frappé par la balle, Schmidt, Gandil; le but sur erreur, Baltimore 1; Montréal 3. Durée de la partie 1.30. Arbitres : Doyle et Guthrie.

Score par inning :

Baltimore, 000000000-0
Montréal, 000004000-5

SOMMAIRE

Coups de 2 buts, Gandil, Hartman; buts sur balles, de Danford, 3, de Matern 3; retirés au bâton par Matern 1; buts volés, Demmitt, Hartman, Roth; laissés sur les buts, Baltimore 8; Montréal, 5; C. sacrifiés, Purcell, Murphy, Danford; frappé par la balle, Schmidt, Gandil; le but sur erreur, Baltimore 1; Montréal 3. Durée de la partie 1.30. Arbitres : Doyle et Guthrie.

Score par inning :

Baltimore, 000000000-0
Montréal, 000004000-5

SOMMAIRE

Coups de 2 buts, Gandil, Hartman; buts sur balles, de Danford, 3, de Matern 3; retirés au bâton par Matern 1; buts volés, Demmitt, Hartman, Roth; laissés sur les buts, Baltimore 8; Montréal, 5; C. sacrifiés, Purcell, Murphy, Danford; frappé par la balle, Schmidt, Gandil; le but sur erreur, Baltimore 1; Montréal 3. Durée de la partie 1.30. Arbitres : Doyle et Guthrie.

Score par inning :

Baltimore, 000000000-0
Montréal, 000004000-5

SOMMAIRE

Coups de 2 buts, Gandil, Hartman; buts sur balles, de Danford, 3, de Matern 3; retirés au bâton par Matern 1; buts volés, Demmitt, Hartman, Roth; laissés sur les buts, Baltimore 8; Montréal, 5; C. sacrifiés, Purcell, Murphy, Danford; frappé par la balle, Schmidt, Gandil; le but sur erreur, Baltimore 1; Montréal 3. Durée de la partie 1.30. Arbitres : Doyle et Guthrie.

Score par inning :

Baltimore, 000000000-0
Montréal, 000004000-5

BALTIMORE

Voici le score détaillé de la partie :

Ab.R.H.Po.A.E.
Maidel, s.s. 3 0 0 2 3 0
Murphy, r.f. 3 0 0 1 1 0
Getman, r.f. 4 0 1 5 0 2
Schmidt, l.b. 3 0 1 10 0 1
Walsh, c.f. 4 0 1 1 0 0
Parent, 2b. 4 0 0 1 2 0
Corbett, 3b. 3 0 2 4 0 0
Payne, c. 4 0 2 0 2 0
Adkins, p. 0 0 0 0 0 0
Danford, p. 3 0 0 0 3 0
Unglaub, p. 1 0 0 0 0 0

Total 32 0 8 24 11 3

(x) Frappa pour Danford à la 9e.

MONTREAL

Ab.R.H.Po.A.E.
Handford, p. 4 0 0 2 0 0
Yeager, p. 4 0 0 0 3 0
Russell, p. 3 1 0 2 0 0
Gandil, p. 3 1 1 3 2 0
Demmitt, p. 3 2 1 0 1 0
Purtell, p. 2 0 0 5 4 0
Hartman, p. 4 1 2 4 4 0
Roth, p. 3 0 2 1 0 0
Matern, p. 4 0 1 0 8 1

Total 30 5 7 27 22 1

Score par inning :

Baltimore, 000000000-0
Montréal, 000004000-5

SOMMAIRE

Coups de 2 buts, Gandil, Hartman; buts sur balles, de Danford, 3, de Matern 3; retirés au bâton par Matern 1; buts volés, Demmitt, Hartman, Roth; laissés sur les buts, Baltimore 8; Montréal, 5; C. sacrifiés, Purcell, Murphy, Danford; frappé par la balle, Schmidt, Gandil; le but sur erreur, Baltimore 1; Montréal 3. Durée de la partie 1.30. Arbitres : Doyle et Guthrie.

Score par inning :

Baltimore, 000000000-0
Montréal, 000004000-5

SOMMAIRE

Coups de 2 buts, Gandil, Hartman; buts sur balles, de Danford, 3, de Matern 3; retirés au bâton par Matern 1; buts volés, Demmitt, Hartman, Roth; laissés sur les buts, Baltimore 8; Montréal, 5; C. sacrifiés, Purcell, Murphy, Danford; frappé par la balle, Schmidt, Gandil; le but sur erreur, Baltimore 1; Montréal 3. Durée de la partie 1.30. Arbitres : Doyle et Guthrie.

Score par inning :

Baltimore, 000000000-0
Montréal, 000004000-5

SOMMAIRE

Coups de 2 buts, Gandil, Hartman; buts sur balles, de Danford, 3, de Matern 3; retirés au bâton par Matern 1; buts volés, Demmitt, Hartman, Roth; laissés sur les buts, Baltimore 8; Montréal, 5; C. sacrifiés, Purcell, Murphy, Danford; frappé par la balle, Schmidt, Gandil; le but sur erreur, Baltimore 1; Montréal 3. Durée de la partie 1.30. Arbitres : Doyle et Guthrie.

Score par inning :

Baltimore, 000000000-0
Montréal, 000004000-5

SOMMAIRE

Coups de 2 buts, Gandil, Hartman; buts sur balles, de Danford, 3, de Matern 3; retirés au bâton par Matern 1; buts volés, Demmitt, Hartman, Roth; laissés sur les buts, Baltimore 8; Montréal, 5; C. sacrifiés, Purcell, Murphy, Danford; frappé par la balle, Schmidt, Gandil; le but sur erreur, Baltimore 1; Montréal 3. Durée de la partie 1.30. Arbitres : Doyle et Guthrie.

Score par inning :

Baltimore, 000000000-0
Montréal, 000004000-5

SOMMAIRE

Coups de 2 buts, Gandil, Hartman; buts sur balles, de Danford, 3, de Matern 3; retirés au bâton par Matern 1; buts volés, Demmitt, Hartman, Roth; laissés sur les buts, Baltimore 8; Montréal, 5; C. sacrifiés, Purcell, Murphy, Danford; frappé par la balle, Schmidt, Gandil; le but sur erreur, Baltimore 1; Montréal 3. Durée de la partie 1.30. Arbitres : Doyle et Guthrie.

Score par inning :

Baltimore, 000000000-0
Montréal, 000004000-5

SOMMAIRE

Coups de 2 buts, Gandil, Hartman; buts sur balles, de Danford, 3, de Matern 3; retirés au bâton par Matern 1; buts volés, Demmitt, Hartman, Roth; laissés sur les buts, Baltimore 8; Montréal, 5; C. sacrifiés, Purcell, Murphy, Danford; frappé par la balle, Schmidt, Gandil; le but sur erreur, Baltimore 1; Montréal 3. Durée de la partie 1.30. Arbitres : Doyle et Guthrie.

Score par inning :

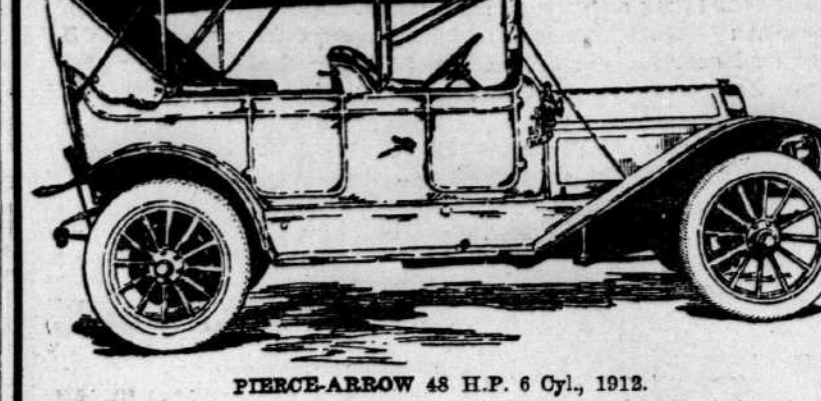
Baltimore, 000000000-0
Montréal, 000004000-5

SOMMAIRE

Coups de 2 buts, Gandil, Hartman; buts sur balles, de Danford, 3, de Matern 3; retirés au bâton par Matern 1; buts volés, Demmitt, Hartman, Roth; laissés sur les buts, Baltimore 8; Montréal, 5; C. sacrifiés, Purcell, Murphy, Danford; frappé par la balle, Schmidt, Gandil; le but sur erreur, Baltimore 1; Montréal 3. Durée de la partie 1.30. Arbitres : Doyle et Guthrie.

Pierce-Arrow

Ceux qui aiment les voitures automobiles de haute qualité feraient bien de visiter nos salles d'exhibition et de voir notre splendide série de voitures Pierce-Arrow.



PIERCE-ARROW 48 H.P. 6 Cyl., 1912.

Ceux qui aiment les voitures automobiles de haute qualité feraient bien de visiter nos salles d'exhibition et de voir notre splendide série de voitures Pierce-Arrow.

Elles sont les premières au monde sous le rapport de l'élégance, du fini et de la durée.

FAITES VENIR UN CATALOGUE

The MOTOR IMPORT CO. OF CANADA, LIMITED

EDIFICE DU FORUM

PELERINAGE

Le pèlerinage des Enfants de Marie de la PAROISSE SAINT-JEAN BAPTISTE de ST-OURS

AURA LIEU DIMANCHE LE 12 MAI

Le vapeur "Trois-Rivières" laissera le quai de la rue Berri à 7 h. 30 a.m. Retour vers 9 h. p.m. Prix du billet, \$1.00.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à l'importation quelle qu'elle soit, à condition que le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devant un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à tout moment sur son homestead sans en faire un moins de 80 acres possédés uniquement et occupés par lui ou par son frère ou sa sœur.

Les Allemands et le mariage aux colonies

LA LEGALITE DES UNIONS ENTRE LES ALLEMANDS ET LES ABORIGENES DES COLONIES EST RECONNUE PAR LE REICHSTAG.

Berlin, 9. — Par une majorité de 203 contre 133, le Reichstag, après plusieurs jours de discussion, a hier maintenu la légalité des mariages contractés entre les Allemands et les aborigènes des colonies allemandes. La majorité fut donnée par les socialistes et les libéraux.

Le gouvernement impérial admettait récemment les mariages mixtes. Prof. Groeber, le leader clérical au Reichstag, déclara que les mariages mixtes devaient être permis dans l'intérêt des colonies pauvres qui n'avaient pas les moyens de faire venir des femmes d'Allemagne pour ensuite les épouser. De plus, il a démontré que les femmes aborigènes apportaient souvent à leur mari une forte dot sous forme de troupeaux.

La France au Maroc

L'AGITATION CAUSE QUELQUE APPREHENSION A PARIS. — LE GENERAL LYAUTEY ACTIVE SES PREPARATIFS.

Paris, 9. — L'agitation qui règne au Maroc cause quelque appréhension à Paris. On craint qu'une longue et sanglante campagne ne soit nécessaire pour que le protectorat soit une chose accomplie.

Des rapports parvenus du sud-marocain tendent à démontrer que les tribus sont ouvertement hostiles aux Français dans cette partie du protectorat.

Il est officiellement établi qu'au cours du récent combat de El Maaziz, où un détachement français en reconnaissance fut attaqué par les Marocains, il y eut 17 soldats français tués et 27 blessés, beaucoup très grièvement.

On se montre très inquiet au sujet de l'attitude du sultan lui-même. Tantôt il déclare son intention d'abdiquer et tantôt il veut se rendre à Rabat ou bien en France.

M. Eugène Regnaud, ministre de France au Maroc, voudrait accompagner le sultan à Rabat, mais il hésite à quitter Fes, parce que les tribus hostiles sont campées dans le voisinage de la capitale.

Le général Lyautey, nommé récemment résident général, prépare hâtivement ses plans et se prépare pour le Maroc où il prendra le commandement suprême des troupes.

De nouveaux navires de guerre ont été envoyés dans les eaux marocaines où ils croiseront sur les côtes.

Un général français aurait déclaré aujourd'hui qu'il faudrait douze ans pour que la conquête du Maroc soit définitive.

Le Kaiser perd un procès

Leipzig, Allemagne, 8. — L'empereur d'Allemagne a aujourd'hui perdu en cour suprême un procès contre un de ses fermiers.

L'empereur demandait que le fermier payât une partie du coût de construction d'une maison digne de la propriété royale. Le fermier a gagné dans les deux appels faits par l'empereur.

ESSAYEZ-LES ET JUGEZ PATES ALIMENTAIRES

de la MARQUE "HIRONDELLE"

et les produits IMPORTES fabriqués longtemps à l'avance, durs, exigeant une cuisson prolongée qui leur enlève une partie de leur saveur.

LES MACARONIS, VERMICELLES, SPAGHETTIS, COQUELLES, PETITES PATES, NOUILLES AUX OEUFS, de la Marque "HIRONDELLE", sont positivement supérieurs à tous les points de vue.

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES EPICERIES

La Cie C.H. GATELLI, Limitée MONTREAL, CANADA

Le transport inter-océanique par hydroplane

UN AVIATEUR ANGLAIS DECLARE QUE DANS QUELQUES TEMPS, UN HYDROPLANE POURRA TRANSPORTER UN MILLIER DE PASSAGERS ENTRE LONDRES ET NEW-YORK EN 24 HEURES.

(Service particulier)

Londres, 9. — A. V. Ross, un des aviateurs les mieux connus d'Angleterre, prophétise ce matin, dans le "Daily Mirror", que dans le futur, les hydroplanes pourront transporter un millier de passagers et qu'ils révolutionneront la navigation.

La vitesse que l'on peut en obtenir est énorme et peut dépasser cent cinquante milles à l'heure. Comme l'hydroplane sera bientôt aussi sûre que peut l'être une invention humaine, on en aurait vite fini avec le mal de mer.

Il est certain que peu de voyageurs lui préféreraient le steamer. Si ces prédictions se réalisent, on traversera bientôt de Londres à New-York en 24 heures.

New-York, 9. — Une dépêche de Londres, que les Anglais publient ce matin, déclare que l'on a construit une nouvelle machine tenant de l'aéroplane et de l'hydroplane avait été inventée par un de leurs concitoyens, et que le gouvernement en avait fait l'acquisition, après que le roi eût vu fonctionner à la revue de Weymouth.

Ceci leur semblait trop beau pour être vrai et pourtant, tel est bien le cas.

La Grande-Bretagne possède maintenant un appareil absolument remarquable et qui laisse bien loin derrière lui tout ce qui s'est fait jusqu'à présent de ce genre dans les autres pays du monde.

Cette nouvelle invention changera, paraît-il, complètement les conditions de la guerre navale.

Le planeur est décrit comme ayant les pouvoirs de l'alkalib, c'est-à-dire qu'il peut voler au-dessus de l'élément liquide, flotter sur les vagues et s'enlever ensuite par ses propres moyens.

Nous avons dit hier la belle expérience accomplie par le commandant Samson.

La cendre au Parc Lafontaine

LES PERSONNES QUI DEMEURENT DANS LES ALÉTOURS SE PLAIGNENT QU'ON CONTINUE A EN REPANDRE SUR LA PISTE, QUOIQUE LA QUESTION SOIT A L'ETUDE.

L'échevin Poissant est venu ce matin protester devant les commissaires contre l'emploi de la cendre sur la piste des autos et voitures du parc Lafontaine. Tous les habitants qui entourent le parc, — et le maire Lavallée demeure précisément par là, — se plaignent, dit-il, des nuages de cendre que le moindre vent fait entrer dans les maisons. Pendant l'été, alors que les fenêtres sont ouvertes, la situation ne sera pas tenable.

L'échevin Clément a fait adopter par le conseil une motion demandant aux commissaires de substituer le gravier à la cendre et qu'au la question doit être mise à l'étude, on continue, dit M. Poissant, à répandre de la cendre fine sur la piste.

Comme au temps de Cartouche

Bruxelles, 9. — Plusieurs bandits ont rencontré aujourd'hui la princesse Sophie d'Orléans, alors qu'elle se promenait en compagnie de sa gouvernante, dans la forêt de Tervueren, où se trouve à environ dix milles de Bruxelles.

Après lui avoir pris son sac à main, les bandits ordonnèrent à la princesse de décrocher sa broche et ses boucles d'oreilles, puis ils l'obligeaient à leur donner les bijoux.

La police est maintenant à la recherche des voleurs.

Les premières réclamations depuis le désastre

(Service particulier)

Londres, 9. — La première réclamation en dommages-intérêts, à propos de la catastrophe du "Titanic", a été produite, hier, à Liverpool, par la veuve d'un garçon de cabine, en son nom et pour ses cinq enfants.

La compagnie a reconnu le bien fondé de la demande et a payé en Cour la somme de \$1,500, maximum pour lequel elle était engagée.

Qui prépare les Orangistes à la bataille?

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS S'EN OCCUPE ENFIN ET DEMANDE LES NOMS DES OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS QUI FONT L'ENTRAINEMENT MILITAIRE DES ORANGISTES.

Belfast, Irlande, 9. — Le gouvernement a fini par s'occuper de l'entraînement au service militaire des clubs unionistes de l'Ulster. Le lord-lieutenant d'Irlande a demandé une liste de tous les officiers et sous-officiers de l'armée active ou en retraite qui exercent les membres des clubs et des loges orangistes et les ouvriers des fabriques et des chantiers maritimes.

Londres, 9. — William O'Brien, chef des nationalistes indépendants, a écrit au "Times" une lettre dans laquelle il demande s'il n'y a pas dans le pays assez de gens qui consentiraient à une conférence armée et à un compromis raisonnable sur la question du Home Rule. M. O'Brien dit que si le gouvernement ne rie plus du mécontentement de l'Ulster, aucun chef de l'Ulster ne s'est, de son côté, engagé à rejeter l'importation d'armement, si toute l'Angleterre l'approuve.

Le public s'occupe peu du débat sur le Home Rule. On pense que la seconde lecture se fera ce soir avant minuit. Sir Edward Grey et M. Churchill ont demandé à l'opposition s'elle accepterait la mesure, dans le cas où l'Ulster serait soustrait à ses effets. On pense que le gouvernement pourrait bien être prêt à donner une constitution spéciale à cette partie de l'Irlande.

On avait donné l'ordre de les faire brûler

INTERESSANTES REVELATIONS FAITES AU COURS DE L'ENQUETE SUR LE TRISTE DE L'ACIER RELATIVEMENT A DES DOCUMENTS IMPORTANTS QUI DEVAIENT SERVIR DE PREUVE.

New-York, 8. — Harry A. Whitney, un des représentants de l'American Steel and Wire Company à Worcester, Mass., a déclaré aujourd'hui devant le commissaire Brown qu'il avait détruit la preuve faite devant le grand jury dans la fameuse cause de Jackson Wire Pool. Le gouvernement se propose de faire une sérieuse enquête afin de découvrir si ces papiers ont été détruits avant ou après le procès.

Whitney a aussi dit sa déposition que Cragui, un de ses supérieurs lui avait ordonné de brûler les papiers. Charles C. Roebeling, a aussi rendu témoignage et a raconté les opérations de la Bare Copper Wire Association.

Accidents d'aviation en Allemagne

L'ASSOCIATION DES AVIATEURS ALLEMANDS BLAME LES CONSTRUCTEURS DE LA MACHINE DONT SE SERVAIT BACHMAYER QUAND IL FUT TUÉ.

Berlin, 8. — A une réunion des membres de l'Association des Aviateurs Allemands, tenue aujourd'hui, une résolution a été adoptée blâmant les constructeurs de la machine dont se servait l'aviateur Bachmayer, lorsqu'il fut tué à l'aérodrome d'Johannisthal hier. Bachmayer était un fervent du monoplane. Huit pilotes aériens ont déjà trouvé la mort en se servant de machines semblables à celle qu'avait Bachmayer.

L'association a aussi demandé que la Ligue Nationale d'aviation nomme une commission chargée de faire l'inspection régulière et qu'on lui octroie le pouvoir de rejeter les aéroplanes qui ne donneront pas satisfaction.

Juge mis en accusation

LE MAGISTRAT ABOHIBALD DE LA COUR DE COMMERCE INCULPE DEVANT LA CHAMBRE DE WASHINGTON.

Washington, 9. — Les accusations contre le juge Robert W. Archibald, de la Cour de Commerce, ont été divulguées, hier, devant le comité judiciaire de la Chambre qui jugera si l'on doit intenter une poursuite contre le juriste accusé d'avoir, pendant qu'il était sur le banc et dans une cause qui se débattait devant lui, fait des spéculations avec l'une des parties intéressées au procès. L'accusateur est M. Edward J. Williams, marchand de charbon de Scranton, un associé du juge dans les spéculations de celui-ci.

Williams a raconté que, dans deux circonstances différentes, Archibald avait spéculé de la même manière.

Une explosion dans le village de Shakespeare

Londres, 8. — Une explosion arrivée durant d'un remplissage d'un réservoir à gaz à Stratford-on-Avon a brisé toutes les vitres dans la ville et plongé dans les ténèbres toutes les habitations.

Nettement, elle énumérât les titres de volumes à déposer dans l'auto qui l'attendait. C'étaient les noms des derniers "vint de paraître" à succès.

Les yeux fixés sur le livre qu'il ne voyait plus, Jean s'occupait de l'aisance avec laquelle Mlle de Beaumanoir, assurée et un peu hautaine, déclinait certains titres à l'employé. En effet, si presque tous étaient subversifs, quelques-uns de ces ouvrages s'affirmaient si tristement célèbres par leurs succès, que Jean ne put s'empêcher de hausser les épaules, ému.

—Le duc de Beaumanoir manque vraiment de goût, songea-t-il. Il pourrait charger quelqu'un d'autre que sa petite-fille de ce genre de commissions.

Puis, désireux de ne pas dissimuler sa présence, il profita d'un instant où les pas s'éloignaient pour sortir de sa retraite après avoir pris au hasard quelques volumes.

M. de Beaumanoir.

—Tiens, bonjour, fit-elle. Vous rentrez ?

—Oui, Mademoiselle. Comment va le duc ?

—Très bien. Si bien qu'il est absent pour quelques jours. Je suis toute seule à Beaumanoir avec mon esclave.

C'est miss Burton que je veux dire.

Burton représentait une Anglaise humble et fautive. Elle était ornée de serviettes de "dame de compagnie" à Perle. En réalité, elle ne passait pas ses heures à lire, mais elle se trouvait à la mode.

—Si vous voulez, je vous ramène ?

—Non... Et je ne les aimerais jamais.

—Tiens, pourquoi fit-il amusé.

—Parce qu'ils sont contraires à la sainte pauvreté, émit Gillette avec un grand sérieux.

Elle était si savoureuse, la phrase ascétique dans cette bouche rose, que Jean se mit à rire.

—Tu changeras d'avis, mignonne.

—Cela m'étonnerait, déclara Gillette avec cette belle conviction des grands esprits, ignorant encore que nous ne sommes que changement... d'opinion, d'amour, d'ambitions, ou de douleurs.

—Cela ne t'empêche pas de remonter toute seule quand on danse en bas ?

—Moi ? Bien sûr que non ! D'abord,

Lettre financière

DEL. G. BEAUBIEN & CIE, BANQUIERS ET AGENTS DE CHANG. 104, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER, 104, MONTREAL, CANADA.

Montreal, 4 mai 1912.

La situation très incertaine de la Bourse de New-York a continué à avoir sur le marché canadien une influence défavorable.

La grève des charbonnages américains que l'on avait de bonnes raisons de croire pratiquement réglée est plus menaçante que jamais. Le prolétariat du sous-sol refuse les conditions conciliantes de règlement qu'on lui offre.

Le rapport préliminaire du ministre américain de l'Agriculture sur la récolte, indique que la superficie ensemencée dans les Etats de l'Ouest accuse cette année une considérable diminution. Ces chiffres offrent dans leur précision un démenti lamentable aux rumeurs parties récemment de Wall Street et qui annonçaient pour l'automne prochain une récolte fabuleuse.

Dès leur apparition, ces rumeurs optimistes nous ont trouvé sceptique et nous avons engagé la clientèle à n'en pas faire état. Ces conseils de prudence ont été suivis avec profit puisque les chiffres publiés cette semaine par le ministre de l'Agriculture de Washington ont déterminé à Wall Street une assez sérieuse réaction.

Ce qui se passe aux Etats-Unis n'est pas de nature à atténuer la confiance absolue que nous avons en la situation économique du Canada. Cependant nous reconnaissons volontiers qu'une grosse baisse à New-York aurait sur notre place de graves répercussions. C'est pourquoi nous renouvelons à la clientèle nos conseils de prudence et ne l'avons de s'engager spéculativement même sur les valeurs les mieux assises, que sur réaction.

Les rapports des conditions agricoles dans l'Ouest canadien diffèrent singulièrement de celles qui existent de l'autre côté de la ligne 45ième. La surface ensemencée présente une considérable augmentation sur l'an dernier et les conditions de climat sont parties excellentes. Sous réserve des hasards de la température, il est permis d'espérer que notre récolte de céréales sera cette année prodigieuse.

Le commerce et l'industrie de notre pays sont dans une situation d'exceptionnelle prospérité. Nous n'avons pour preuve que l'augmentation phénoménale des affaires de banques ainsi que les opérations des chambres de compensations de toutes les villes canadiennes s'établissent hebdomadairement.

A tous points de vue notre situation économique est excellente et nous n'avons présentement à redouter que les répercussions qu'est susceptible d'avoir chez nous un effondrement des valeurs américaines.

Le Rio a été, cette semaine, la valeur la plus en vue de la liste canadienne. Le cours a enregistré une hausse de 6 points en six jours. Ce mouvement s'est produit sur une demande constamment renouvelée de Londres et par suite de la rumeur naissante de l'augmentation prochaine du dividende. Nous sommes portés à croire que lorsque le cours de 120 a été atteint, de fortes liquidations ont été faites, de fortes positions à la baisse ont été prises. La valeur a cependant supporté vaillamment la pression en baisse et le cours n'a pas fléchi d'une fraction.

Le Dominion Steel Corporation a fait excellente figure et a enregistré presque le cours atteint par le Rio. La même déclaration du gouvernement sur les primes. La demande est toujours bonne et avec un marché en hausse il est à prévoir que le titre montera de quelques points.

Le Richelieu et Ontario a regagné le terrain perdu au commencement de la semaine. On annonce en effet que les négociations engagées avec la Ontario Navigation Co., ont été conclues à la satisfaction des intéressés. Pour une valeur rapportant un dividende de 8 p. c., le cours de 123 semble très intéressant. Cependant nous inclinons à croire qu'avant qu'une plus-value se produise, une forte liquidation devra s'établir.

Les actions Canada Cement ont très bien maintenu leurs positions sans toutefois accuser de tendance à la hausse.

Au tableau des horistes les Mont-real Tramway Debentures ont été les plus demandées. Nous considérons cette valeur non seulement comme un placement avantageux, mais comme une valeur spéculative intéressante. La plus-value d'un titre comme celui-ci nous semble fatale comme l'agrandissement, le développement de la ville de Montréal dont la compagnie des tramways sera la première à profiter.

Le Western Canada Power a été très ferme à 62 1/2 - 63. Les générateurs ont commencé à distribuer l'énergie électrique à Vancouver et la demande équivaut déjà aux plus belles espérances que les organisateurs de la compagnie ont tablé. Il y a lieu de prévoir que les résultats du premier exercice d'exploitation constitueront pour les actionnaires une très agréable surprise.

Une explosion dans le village de Shakespeare

Londres, 8. — Une explosion arrivée durant d'un remplissage d'un réservoir à gaz à Stratford-on-Avon a brisé toutes les vitres dans la ville et plongé dans les ténèbres toutes les habitations.

Nettement, elle énumérât les titres de volumes à déposer dans l'auto qui l'attendait. C'étaient les noms des derniers "vint de paraître" à succès.

Les yeux fixés sur le livre qu'il ne voyait plus, Jean s'occupait de l'aisance avec laquelle Mlle de Beaumanoir, assurée et un peu hautaine, déclinait certains titres à l'employé. En effet, si presque tous étaient subversifs, quelques-uns de ces ouvrages s'affirmaient si tristement célèbres par leurs succès, que Jean ne put s'empêcher de hausser les épaules, ému.

—Le duc de Beaumanoir manque vraiment de goût, songea-t-il. Il pourrait charger quelqu'un d'autre que sa petite-fille de ce genre de commissions.

Puis, désireux de ne pas dissimuler sa présence, il profita d'un instant où les pas s'éloignaient pour sortir de sa retraite après avoir pris au hasard quelques volumes.

M. de Beaumanoir.

—Tiens, bonjour, fit-elle. Vous rentrez ?

—Oui, Mademoiselle. Comment va le duc ?

—Très bien. Si bien qu'il est absent pour quelques jours. Je suis toute seule à Beaumanoir avec mon esclave.

C'est miss Burton que je veux dire.

Burton représentait une Anglaise humble et fautive. Elle était ornée de serviettes de "dame de compagnie" à Perle. En réalité, elle ne passait pas ses heures à lire, mais elle se trouvait à la mode.

—Si vous voulez, je vous ramène ?

—Non... Et je ne les aimerais jamais.

—Tiens, pourquoi fit-il amusé.

—Parce qu'ils sont contraires à la sainte pauvreté, émit Gillette avec un grand sérieux.

Elle était si savoureuse, la phrase ascétique dans cette bouche rose, que Jean se mit à rire.

—Tu changeras d'avis, mignonne.

—Cela m'étonnerait, déclara Gillette avec cette belle conviction des grands esprits, ignorant encore que nous ne sommes que changement... d'opinion, d'amour, d'ambitions, ou de douleurs.

—Cela ne t'empêche pas de remonter toute seule quand on danse en bas ?

—Moi ? Bien sûr que non ! D'abord,

Nettement, elle énumérât les titres de volumes à déposer dans l'auto qui l'attendait. C'étaient les noms des derniers "vint de paraître" à succès.

Les yeux fixés sur le livre qu'il ne voyait plus, Jean s'occupait de l'aisance avec laquelle Mlle de Beaumanoir, assurée et un peu hautaine, déclinait certains titres à l'employé. En effet, si presque tous étaient subversifs, quelques-uns de ces ouvrages s'affirmaient si tristement célèbres par leurs succès, que Jean ne put s'empêcher de hausser les épaules, ému.

—Le duc de Beaumanoir manque vraiment de goût, songea-t-il. Il pourrait charger quelqu'un d'autre que sa petite-fille de ce genre de commissions.

Puis, désireux de ne pas dissimuler sa présence, il profita d'un instant où les pas s'éloignaient pour sortir de sa retraite après avoir pris au hasard quelques volumes.

GRANDE ASSEMBLEE AU Monument National BOULEVARD ST-LAURENT

Vendredi Soir, le 10 Courant

PRESIDENT : M. F. J. Bisailon, C. R.

ORATEURS :

MM. J. M. Tellier, chef de l'Opposition au parlement de Québec ; l'hon. Jean Prévost ; Armand Lavergne, C. E. Gault, Ph. Cousineau, L. T. Maréchal, E. L. Patenaude, L. H. Boyd, Denis Tansey, C. A. Pariseau, F. Fauteux, Alban Germain, Dr J. H. Garceau, J. A. Beaulieu, R. Montbrian, Jos. O. Renaud et autres.

AUX ELECTEURS DE LA DIVISION ST-JACQUES

Tous les électeurs de la division Saint-Jacques qui ont changé de domicile depuis le 1er Mai 1911 sont priés de faire parvenir, après l'heure décomptée, la formule suivante au Comité Central de M. L. R. MONTBRIANT, au No 230a rue Saint-André, Montréal, en indiquant leur nouveau domicile.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. qui demeure

demeurait rue

avant le 1er mai 1911, demeure, aujourd'hui, au No

rue

Signé

ATTENTION

AUX ELECTEURS DE MONTREAL

Tous les électeurs de quelque-une des divisions de Montréal qui ont changé de domicile DEPUIS NOVEMBRE 1910, et qui ne veulent pas perdre leur vote, sont priés de faire parvenir, après l'heure décomptée, la formule suivante avec l'indication de leur nouveau domicile, au Comité central de l'ORGANISATION CONSERVATRICE, en l'adressant à "INFORMATIONS" No. 45 rue St-Vincent, Montréal (TEL. MAIN 4846 et MAIN 6827)

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. qui demeure

maintenant au No rue

demeurait (ou était propriétaire) au No rue

. en Novembre 1910.

Veuillez s'il vous plaît lui indiquer où et pour qui voter le 15 mai prochain.

Signé

Adresse

Itinéraire de M. Tellier

9 Mai—Les Trois-Rivières.

10 Mai—Monument National, à 8 heures.

11 Mai—Joliette.

12 Mai—Victoriaville.

13-14 Mai—District de Québec.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LA SEULE DOUBLE VOIE FERREE ENTRE MONTREAL, TORONTO, HAMILTON, NIAGARA FALLS, LONDON, DETROIT ET CHICAGO.

A TORONTO en 7 1/2 HEURES par "International Limited"

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 8.00 a. m. tous les jours.

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR MONTREAL, TORONTO ET L'OUTER 9 a. m., 9.30 a. m., 7.30 p. m., 10.30 p. m.

Wagon buffet, salon et bibliothèque aux trains du jour; wagons lits "Pullman" éclairés à l'électricité aux trains de nuit.

PLUS HAUTE CLASSE D'EQUIPEMENT

EXCURSIONS DE FIN DE SEMAINE A

PRIX REDUITS

DE MONTREAL

Cornwall . . . \$2.15 St-Jean . . . \$1.00

Prescott . . . 3.50 St-Hyacinthe . . 1.50

Brookville . . 3.90 Sherbrooke . . 3.00

Ottawa . . . 3.45 Québec . . . 5.00

SERVICE DE TRAIN DU DIMANCHE

M

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de
Hearn et Harrison, 10-12 rue
Notre-Dame Est, R. de
MESLE, Gérant.

Aujourd'hui maximum 59
Minimum de l'an dernier 73
Aujourd'hui minimum 49
Même date l'an dernier 55

BAROMETRE

8 h. matin: 29.50.
11 h. matin: 29.45.
Midi: 29.46.
Pluvieux.

"La Voix Libre"

Un nouveau journal vient de paraître à Sherbrooke. Il s'intitule: *La Voix Libre* et se déclare indépendant des partis politiques. Pour le moment, *La Voix Libre* appuie M. Tellier dont elle croit la politique plus conforme aux véritables intérêts de la province.

La Voix Libre a pour directeur M. Félix Leclerc, avocat, et pour rédacteur, M. Donat Fortin.

Nous connaissons assez les deux pour croire à leur profession d'indépendance, et pour savoir que la *Voix Libre* sera rédigée avec talent. Nous leur souhaitons succès et prospérité.

Leurs Altesses chez les aveugles

Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Connaught ainsi que la princesse Patricia, rendront visite cet après-midi à l'Institut des Aveugles de Nazareth. Immédiatement après, Leurs Altesses Royales assisteront à la réception donnée en leur honneur par la section féminine de la Société des Antiquaires au château de Ramezay.

M. Lépine arrêté en Suisse

LE PREFET DE POLICE N'AVAIT PAS DE NUMERO A SA BICYCLETTE.

(Service particulier)

Berne, 9. — Le préfet de police, M. Lépine, qui est allé passer quelques jours de vacances en Suisse, a été arrêté à Territet, canton de Vaud, alors que monté sur une bicyclette sans numéro, il faisait une excursion.

Il fut reconnu peu après et remis en liberté.

Trois hommes tués et 20 autres blessés

(Service particulier)

Cleveland, Ohio, 9. — Trois hommes ont été tués et une vingtaine d'autres blessés dans une explosion qui s'est produite ce matin aux fours à coke de l'American Steel and Wire Company.

Une fausseté du "Canada"

Le "Canada" de ce matin publiait la nouvelle suivante, sur deux colonnes:

"M. Fortunat Gervais, employé de la municipalité au Sault-au-Récollet, a été destitué lundi matin parce qu'il avait refusé de signer le bulletin de présentation de M. Joseph Renaud, candidat conservateur dans Laval."

Le maire Brousseau, du Sault-au-Récollet, nous informe que cette nouvelle est absolument fautive et inventée de toutes pièces par un meneur ministériel aux abois.

On ne le manque pas

(De notre correspondant)

Ottawa, 9. — L'agent de police Deltorm, trouvé coupable d'avoir volé une bouteille de bière dans une brasserie d'Ottawa, alors qu'il était de service, a été condamné à neuf mois de prison.

L'hon. Mackay ira dans l'Ouest

L'ANCIEN CHEF LIBERAL D'ONTARIO ABANDONNERA LA POLITIQUE PROVINCIALE.

(Service particulier)

Toronto, 9. — Une dépêche d'Edmonton dit que l'honorable Mackay, l'ancien chef libéral à la Législature d'Ontario, abandonnera la politique dans cette province et qu'il s'installera définitivement dans l'Ouest.

Il s'est fait admettre au barreau d'Edmonton, où il a ouvert un bureau.

On enterre Isidor Straus

New-York, 9. — Les funérailles d'Isidor Straus, l'un des victimes du Titanic, ont eu lieu hier. Seuls les membres de la famille étaient présents.

Le rabbin Samuel Schulman présida la cérémonie et l'inhumation se fit au cimetière Bethel, à l'île Long.

Association Saint-Jean-Baptiste

COURS PUBLICS

Ce soir, à 8 heures, au Monument National, distribution des prix aux élèves des cours publics de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

Outre une séance de classe, il y aura comédie, déclamation et musique d'orchestre.

Le public est cordialement invité. Entrée libre.

ALLEZ CHEZ

L.C. de Tonnancour

Marchand Tailleur

61 NOTRE-DAME EST

Pour vos habits

M. Tellier et l'autonomie de Montréal

Le chef de l'Opposition traitera spécialement cette question au Monument National, demain soir

Nous avons pu échanger quelques mots ce matin avec le chef de l'opposition, un peu avant son départ pour les Trois-Rivières où il doit parler cet après-midi. M. Tellier arrivait de Sainte-Julienne, dans le comté de Montcalm, où s'est tenue hier une réunion contradictoire. Il paraissait enchanté du résultat et particulièrement de l'effet produit par son candidat, M. Sylvestre, ancien député.

Il nous a déclaré qu'à la réunion qui se tiendra demain soir, au Monument National, il traitera spécialement de l'autonomie de Montréal, montrant comment et dans quelles circonstances le gouvernement s'est ri de notre ville, et disant ce que lui-même se propose de faire si le peuple lui confie le pouvoir.

Cette déclaration ne devra pas manquer de susciter un intérêt considérable.

Terrains de jeux pour les enfants

La ville fera peut-être une expérience avec un petit nombre de cours d'écoles et demande des conseils à la Parks and Playgrounds Association

Les commissaires feront une expérience sur une petite échelle avec quelques terrains et quelques cours d'écoles pour donner aux enfants des terrains de jeux pendant l'été. A une délégation de la "Parks and Playgrounds Association", ils ont expliqué que la commission catholique de Montréal offre quatorze cours d'écoles et demande que les instituteurs servent comme surveillants à \$2.50 par jour et que les gardiens des terrains reçoivent \$3 par semaine.

Si la commission protestante offre ses quinze cours et si les commissions catholiques indépendantes offrent les cours au nombre d'une trentaine, aux mêmes conditions que la commission catholique de Montréal, la Ville aura à payer \$10,650 pour les deux mois d'été. Le maire estime que ce serait un peu cher, si l'on devait aboutir à un fiasco.

M. Watt, parlant pour la délégation, croit qu'il est trop tard pour faire des terrains de jeux dans tous les quartiers, mais qu'on pourrait faire une expérience dès cette année avec deux ou trois cours d'écoles et deux ou trois terrains appartenant soit à des particuliers, soit à la Ville, par exemple au Marché à Foie.

Les commissaires croient que, de cette manière, la Ville pourrait tenter l'expérience cet été. Avant de rien décider, ils ont demandé à l'Association un rapport sur ce qu'elle conseillerait de faire quant à la location des terrains, de leur choix, de l'entretien, de l'engagement des surveillants, etc. Le bureau discutera ensuite ce rapport avec la délégation et verra ce que peut contribuer la Ville au projet.

Un monument au juge Mabee

Ottawa, 8. — Le gouvernement a reçu plusieurs lettres demandant qu'on élève un monument au juge Mabee, en reconnaissance des nombreux services qu'il a rendus au pays. La chose sera prise en sérieuse considération.

Professeur en France

M. G. G. WILSON REPRESENTERA L'UNIVERSITE HARVARD, A PARIS.

Boston, 9. — George Grafton Wilson, professeur de droit international à Harvard, a été nommé par l'Université, professeur en France pour l'année 1912-1913.

M. Wilson naquit à Plainfield, Conn., en 1863. Reçu bachelier au collège de Brown en 1886, il fut admis docteur en droit en 1889. Durant les quelques années qui suivirent, il étudia à Heidelberg, Berlin, Paris et à Oxford. Jusqu'à cette année il avait été professeur d'économie politique à l'Université de Brown depuis 1894.

Nouvelle démentie

LES TURCS N'ONT PAS VAINCU LES ITALIENS DANS L'ILE DE RHODES.

(Service particulier)

Rome, 9. Une note officielle annonce ce matin que la nouvelle d'une prétendue victoire dans l'île de Rhodes, des cours de la presse des Turcs auraient fait un millier de prisonniers, est complètement fautive.

Au contraire, le gouverneur de l'île et son secrétaire sont eux-mêmes captifs et seront envoyés en Italie.

La lutte aux bouquistes

ON NE VEUT PAS TOLERER LES GAMBLERS SUR LES TERRAINS DE BASE-BALL.

New-York, 9. — On rapporte que les bookmakers et les "gamblers" opèrent sur une grande échelle dans les parcs de la grande ligue de baseball, ici et dans les autres villes.

Les directeurs de l'association font bonne garde et la ligue a promis d'expulser du champ les individus coupables. On veut à tout prix empêcher que le baseball devienne la proie des passions qui, depuis si longtemps déshonorent les autres sports et surtout les courses de chevaux.

Les propriétaires des clubs sont assurés de l'appui sans restriction de la police, en la matière.

A propos d'égoûts

IL FAUT LAISSER L'EXECUTION DES TRAVAUX A LA VILLE.

Madame Victorine Beaudry, qui poursuit la Ville en réclamation du paiement de certains travaux d'égoûts a perdu son procès. Il paraîtrait que par suite du mauvais état de l'égoût de la ville, la propriété de Mme Beaudry, à l'angle des rues Dorchester et Stanley subit plusieurs inondations.

La plaignante fit faire elle-même les travaux et en réclama le prix. Le juge Archer dit que la Ville n'était pas tenue de payer celle qui s'était substituée à la Ville dans ces conditions.

Paquebot échoué

L'ARCADIAN SE JETTE SUR LES BANCS DE SALMADINA, PRES DE CARTAGE.

(Service particulier)

Londres, 9. — La "Royal Mail Packet" a reçu de Colon, ce matin, avis que l'un de ses paquebots, l'"Arcadian", s'est jeté sur les bancs de Salmadina, près de Cartage.

Le capitaine dit que son navire n'est pas en danger.

Des secours ont été envoyés de la Jamaïque.

L'Arcadian a quitté New-York le 27 avril pour Colon et Southampton.

CAMPAGNE PROVINCIALE

TERREBONNE

Le "Canada" dit que l'honorable M. Nantel abandonne M. Prévost parce qu'il n'a pas parlé le jour de la nomination.

Les gens du "Canada" feraient bien d'aller à Saint-Sauveur, dimanche, voir si M. Nantel abandonne M. Prévost ou si M. Nantel parle en sa faveur.

Saint-Jovite Station, 8. — Devant plus de 200 personnes et aux applaudissements de l'auditoire, composé de colons, M. Prévost a exposé dimanche soir, son programme de colonisation, et dénoncé avec vigueur les injustices de la loi de M. Allard de 1900.

La prison de Bordeaux, les écoles techniques et des Hautes Etudes lui ont servi de matière pour condamner la politique extravagante du gouvernement Gouin.

Il a demandé aux électeurs de Saint-Jovite ce que M. de Martigny connaissait en fait de colonisation, ce qu'il savait de leur vie et de leurs besoins.

Il leur a demandé de le réélire pour lui permettre de faire triompher la cause à laquelle il a consacré sa vie, celle de la colonisation intensive, et de faire triompher le principe de la séparation du domaine forestier, du domaine de la colonisation.

PREVOST ET LES COLONS

Nous recevons des nouvelles de Saint-Jovite, région de colonisation. On dit couramment que parmi les colons, M. de Martigny ne prendra pas un vote.

Les colons savent que Prévost et Lavergne sont leurs vrais amis.

PREVOST DANS L'ASSOMPTION

M. Jean Prévost parlera aux côtés de M. Tellier, le 10, à Montréal, le lendemain il tiendra quatre assemblées dans l'Assomption, dont la première à Saint-Paul l'Érmitte. Le dimanche après la messe il sera à Mascouche après les vêpres, à Saint-Roch, et le soir à 7 heures 30, à Saint-Lin. Il sera accompagné de M. J. A. Renaud, C.R.

SAINT-MARIE

Ce soir, grande assemblée au coin des rues Champlain et Ontario, en faveur du candidat du peuple, M. Beaulieu.

Tout fait prévoir un gros succès. Les orateurs seront nombreux et le procès du gouvernement sera fait de mains de maîtres.

Parleront: MM. A. Lavergne, chef ouvrier, le Dr Roux, l'avocat Ledoux, Tremblay, Jos. Lauzon, rentier, J. A. Décarie, Paul Lacoste, L. P. Deslongchamps, G. Way, Dr Quintal et M. Beaulieu lui-même.

QUEBEC-COMTE

Quatre mille personnes assistent à l'assemblée de la nomination

Québec, 9. — On estime à plus de 4,000 personnes la foule qui assistait hier à l'assemblée tenue à la Jeune Lorette dans le comté de Québec à l'appel nominal.

Le candidat oppositionniste M. Alphonse Taschereau, qui était accompagné de l'hon. L. P. Pelletier a rencontré l'honorable Cyrille Delage et le sénateur Choquette.

L'assemblée a été un succès pour les orateurs de l'opposition. Un électeur libéral présent à l'assemblée disait hier soir qu'il croit à la défaite de M. Delage après ce succès de M. Taschereau.

M. St-Amant, préfet du comté et le maire Pepin de Lorette président. M. Delage fut le premier orateur et rappela le succès qu'il a obtenu dans ce comté depuis son entrée dans la vie publique. Il fit ensuite le récit de ce que le gouvernement Gouin a fait pour la province et termina en exprimant l'espoir que les électeurs lui continueraient leur confiance.

M. Taschereau parla ensuite et déclara qu'il fut libéral autrefois et que jusqu'en 1896, il travailla dans l'intérêt de Sir Wilfrid Laurier. En 1905 il entendit la voix de M. Henri Bourassa et de M. Armand Lavergne qui se battaient tous deux pour une cause patriotique et étaient les deux plus belles figures de la nation canadienne-française. Comme ces deux grands Canadiens, M. Taschereau pensa qu'il devait être patriote et se rallia à eux. Il est fier de suivre des hommes comme Bourassa et Lavergne, qui se battent pour les droits de leurs compatriotes et qui persévèrent.

M. Taschereau critiqua longuement la politique du gouvernement Gouin. Avant de reprendre son siège, il parla quelques minutes en anglais.

Le sénateur Choquette parla ensuite et l'hon. L. P. Pelletier lui répondit.

LE PREDICANT ATHLETE PRETEND CONNAITRE LA LOI SUR LE MARIAGE.

Toronto, 9. — Le Révérend J. J. Morrow, le "predicant athlète", a plaidé non coupable, ce matin, à l'accusation de violation de la loi sur le mariage.

On dit qu'il a célébré l'union de Fred Young, un jeune Chinois, avec Mlle Lou Fraser, après dix heures du soir qui est la limite légale.

Morrow dit qu'il a quitté sa demeure dix minutes avant dix heures et qu'il a eu le temps de procéder avant l'expiration du délai.

"Je connais la loi, dit-il, et je sais que ce mariage a été fait en temps régulier."

Astor-Rostand

LA FEMME DIVORCEE DE J. JACOB ASTOR EPOUSERA, DIT-ON, LE JEUNE FILS DU POETE FRANCAIS.

New-York, 9. — Une rumeur circule avec persistance qui dit que Madame Ava Willig Astor, femme divorcée du colonel John Jacob Astor, se marierait bientôt avec le jeune Maurice Rostand, fils d'Edmond Rostand de l'Académie française. Le grand poète refuse de confirmer ou de nier la nouvelle, et Madame Ava Astor qui loge à l'Hotel Ritz refuse d'être interviewée à ce sujet.

Maurice Rostand n'a qu'un an ou deux de plus vieux que le fils de Madame Astor, Vincent, qui par la mort de son père est devenu le chef de la famille Astor en Amérique, et l'un des hommes les plus riches de l'univers.

Les funérailles de M. Hays

ELLES ONT EU LIEU HIER APRES-MIDI. — LA CEREMONIE A ETE D'UNE GRANDE SIMPLICITÉ.

On a célébré hier après-midi, les funérailles de M. Charles M. Hays, ancien président du Grand Tronc. La cérémonie s'est faite d'une manière très simple, selon le désir de la famille.

Plusieurs collègues de M. Hays étaient présents et beaucoup d'institutions étaient représentées. Ainsi le duc de Connaught était représenté par le Capt. Buller, A.D.C.; le Pacifique Canadien et le Grand Nord l'étaient par leurs vice-présidents, de même que le McGill, l'Hôpital Royal Victoria et l'Hôpital Général.

Tous les officiers du Grand Tronc s'étaient réunis à la résidence du président actuel M. Wainwright et de là se rendirent chez M. Hays.

Un service fut chanté par le Rév. Dr Johnson de l'Eglise presbytérienne d'Amérique. Le cercueil était à demi caché sous un amas de fleurs.

Après le service, le cortège se mit en route vers le Mont-Royal, lieu de la sépulture.

Le docteur Garceau dans Maisonneuve

Plus de cinq cents personnes assistèrent hier soir, à l'assemblée tenue à Maisonneuve, par le docteur Garceau, candidat oppositionniste dans la division Maisonneuve.

Se succédèrent sur la tribune, MM. F. X. Goyette, M. D., le docteur Garceau, candidat, Henri Lacerte, avocat, Rodolphe Monty, docteur, le docteur G. E. Baril, et le docteur V. Chouinard.

Des discours, le candidat oppositionniste donna un exposé d'homme que s'il était élu, il emploierait son influence de député, pour obtenir du gouvernement fédéral que les employés du Pacifique soient payés tous les quinze jours au lieu d'une fois par mois.

L'assemblée d'hier soir a été paisible.

LA CONDUITE D'ISMAÏ

Il en est de nouveau question à l'enquête sur le "Titanic", à Londres. — Il a fait ce qu'un Anglais pouvait et devait faire dans les circonstances

(Service particulier)

Londres, 9. — Il a été établi ce matin, à l'enquête sur le naufrage du "Titanic", que les portes de quatre compartiments s'étaient à l'avant, se sont ouvertes après avoir été fermées à la passerelle.

Ceci a été déclaré par Thomas Dillon, un des ingénieurs. L'avocat de la White Star déclara au nom de l'ingénieur en chef, que les compartiments une fois fermés, n'auraient pu être ouverts que de la passerelle.

Jas. Johnston, un steward, a expliqué la conduite de Bruce Ismay, au cours de la nuit fatale.

"Pourquoi n'y avait-il pas plus de femmes dans la chaloupe No 2, demandait le Président.

"Parce que plusieurs d'entre elles refusèrent d'entrer, et M. Bruce Ismay les conduisit dans un plus grand canot. Il a fait dit le témoin, tout ce qu'il pouvait et devait faire dans ces circonstances.

LES BAINS MUNICIPAUX

Le service des édifices municipaux donne le rapport suivant de la fréquentation des bains publics permanents pendant le mois d'avril.

Bains.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Lévesque.....	2,833	53	799	3,595
Turcot.....	3,029	18	3,224	6,269
O'Connell.....	1,189	101	1,245	2,535
Lapointe-Letourneau.....	2,375	86	2,547	4,808
Lavoletie.....	1,220	134	1,480	2,834
St-Denis.....	1,230	65	1,708	3,003
Totaux.....	11,874	457	10,713	23,044

La mort du contremaitre Edward Horan

L'ENQUETE DU CORONER COMMENCE HIER SE CONTINUERA LE 17, ALORES QUE LA POLICE AURA COMPLETE SES RECHERCHES.

Le jury du coroner n'a pu rendre de verdict hier dans l'enquête au sujet de la mort d'Edward Gordon Horan, trouvé baignant dans son sang près de la ligne du C.P.R. à Sainte-Anne de Bellevue.

Le docteur McTaggart, premier témoin, dit qu'il a trouvé des blessures suffisantes pour avoir causé la mort de Horan, mais par contre il n'a rien trouvé sur ses habits qui pût indiquer qu'il y avait eu lutte.

Le docteur a constaté plusieurs fractures sur le crâne, des coupures sur le corps et de nombreuses égratignures sur le bras gauche, ce qui laisserait croire que la victime aurait été traînée sur le gravois, le long de la ligne.

Le chef McSkellil croit que Horan a été frappé par un train parce qu'on ne voit aucune trace de violence sur son corps, pas plus qu'on n'a trouvé d'armes dans le voisinage.

Il fera une enquête plus complète. L'enquête du coroner se continuera le 17 courant.

Le Rév. Morrow se dit innocent

LE PREDICANT ATHLETE PRETEND CONNAITRE LA LOI SUR LE MARIAGE.

Toronto, 9. — Le Révérend J. J. Morrow, le "predicant athlète", a plaidé non coupable, ce matin, à l'accusation de violation de la loi sur le mariage.

On dit qu'il a célébré l'union de Fred Young, un jeune Chinois, avec Mlle Lou Fraser, après dix heures du soir qui est la limite légale.

Morrow dit qu'il a quitté sa demeure dix minutes avant dix heures et qu'il a eu le temps de procéder avant l'expiration du délai.

"Je connais la loi, dit-il, et je sais que ce mariage a été fait en temps régulier."

Le 65e Régiment

NOS FIOUS-FIOUS PARADENT DANS LES RUES DE MONTREAL, HIER SOIR. — ILS FONT L'ADMIRATION DE TOUS.

Plus que jamais, le bataillon Canadien-Français par excellence, le 65ème Canadien Mont-Royal, se distingue parmi les autres corps de la milice Canadienne. Le nouveau commandant, le Lieut.-Col. Ostell, veut lui conserver le prestige que lui ont donné ses devanciers et il travaille ferme, aidé de ses officiers.

Hier soir avait lieu la parade hebdomadaire. Ils étaient au moins 300 gens à l'allure mariale, manœuvrant d'une façon quasi parfaite et qui auraient fait loucher bien des corps réguliers.

Tambours, clairons, musique en tête, le régiment a fait, comme toujours, l'admiration de nos concitoyens, et de nos concitoyennes. On se prépare tout particulièrement, à l'arsenal de l'avenue des Pins, pour l'entraînement annuel qui aura lieu au camp des Trois-Rivières, du 15 au 22 juin.

Le 65ème campera à 8 compagnies et il n'est pas douteux que là encore, il saura se montrer à la hauteur de sa réputation. C'est le bon temps pour ceux qui voudraient profiter de cette saine randonnée en plein air.

Les enrôlements sont reçus tous les jours à l'arsenal, où l'on invite les jeunes gens à venir se rendre compte des avantages que le régiment offre à ses membres.

Le peu d'espace dont nous disposons aujourd'hui nous empêche de parler longuement de la parade du 19 et de la fête qui aura lieu le 28 pour commémorer l'affaire de la butte aux Français. Nous y reviendrons.

La jambe broyée sous un tramway

Hier soir un tramway de la rue Wellington a frappé M. Joseph Clément, 154 rue Murray, et après l'avoir renversé lui a broyé la jambe gauche à un tel point qu'on dut faire l'amputation lorsque la victime fut transportée à l'hôpital Général. Mme Clément a eu la jambe droite fracturée à deux endroits. La blessée est dans un état très précaire et les médecins ne peuvent pas dire si elle survivra à ses blessures.

Taft fera une grosse lutte à l'ami Teddy

LE PRESIDENT ACTUEL PRONONCERA PAS MOINS DE 75 DISCOURS LA SEMAINE PROCHAINE. — IL ATTAQUE ROOSEVELT — LA CONVENTION DE KANSAS.

Columbus, Ohio, 9. — La tournée que Taft se propose de faire dans l'Ohio la semaine prochaine, indique que le Président a l'intention de combattre de tout son pouvoir pour remporter la victoire contre Roosevelt à Chicago. Il commencera lundi matin à Marietta et parlera durant la semaine à peu près dans toutes les localités de plus de cinq mille habitants, c'est-à-dire dans 75 endroits environ, parcourant plus de mille milles en train spécial.

Il continue ses attaques sur Roosevelt. Hier, à Jackson, il a dénoncé son adversaire, l'accusant d'agir d'une façon déloyale, en prenant parti contre le traité de réciprocité avec le Canada, après l'avoir d'abord soutenu.

Le soir, à Memorial Hall, ici, il a déclaré que dans la plupart des mesures que Roosevelt lui reproche maintenant, il a été influencé par le colonel L. McMe.

Indépendance, Kansas, 9. — La Convention républicaine du Kansas adoptant une marche nettement progressive, a nommé en tout quatre délégués à la convention nationale de Chicago, et leur a donné instructions de voter pour Roosevelt. Stephen Walker, de Columbus, représentant Taft, demanda que la résolution supportant M. Lafolette fut rapportée, que M. Muwvan fut désigné comme "Comité man" et que l'on donnât instructions aux délégués de voter pour Taft.

La motion fut repoussée par 790 à 104.